

le Bulletin

BUCKINGHAM

**Horaire
pour la cueillette
des vidanges**

M. Arthur Forcier a qui a été accordé un nouveau contrat pour la cueillette des vidanges dans la ville, nous prie de publier l'horaire suivant pour les mois de juillet et août. Au cours de ces deux mois, les vidanges seront ramassées deux fois la semaine dans chaque quartier.

Voici le nouvel horaire:
Lundi et jeudi, quartier sud, Mardi et Vendredi, quartier du Nord et Beauchampville, Mercredi et samedi, quartier Ouest et la rue Principale.

On demande à la population, de bien vouloir placer les vidanges sur la rue, près des trottoirs. Votre coopération à ce sujet sera très appréciée.

LE SEUL HEBDOMADAIRE FRANÇAIS PUBLIE ET IMPRIME A BUCKINGHAM

VOL 8 NO 47

BUCKINGHAM, QUE.

JEUDI LE 14 JUILLET 1966

COPIE : \$0.10

L'EVENEMENT DE LA SAISON

Gérard Leduc



Nage, corps de Majorettes, Fanfares, Clairons, Equipes de Folklore, Feu d'artifice, Danse, Marche militaire, Démonstration de sécurité et de sauvetage de la Croix-Rouge, voilà un résumé succinct du programme de gala que présentera le "Comité de la Traversée du Lac Simon" le 16 et le 17 juillet 1966. Ce grand déploiement d'activités a naturellement mis votre journal en branle, c'est pourquoi nous vous offrons un reportage forcément laconique mais précis. Cette année le Comité se fait fort de présenter le spectacle de plus grandiose jamais vu dans la région.

Nage

La traversée du Lac Simon devient de plus en plus une compétition internationale qui attire de grands champions. Elle devient une compétition novatrice. En effet, les spectateurs ont toujours déploré ne pouvoir suivre visuellement les nageurs de pouvoir se rendre compte de l'avance des sprinters ou de l'endurance de l'athlète régulier. Une innovation des plus heureuses remédiera à cette lacune : le marathon de seize milles se déroulera sous vos yeux, puisque les nageurs devront couvrir cette distance en suivant toujours la tracée de la grande baie face au chalet du golf Mont-Pellier. Les administrateurs du golf se sont empressés de prêter leur concours au comité afin de rendre le spectacle plus attrayant.

Le Comité de la Traversée du Lac Simon, organisation sans but lucratif, prépare depuis quelques semaines le quatrième marathon annuel de nage. Le but du comité: promouvoir les sports aquatiques, tout en faisant connaître la région appelée à se distinguer parmi les plus beaux centres touristiques de la province de Québec.

Avant de vous faire part de l'horaire des diverses attractions, voici le nom des personnalités qui composent le comité: Réjean Montpellier, président, Jean-Paul Alary, vice-président, Alonzo Proulx, secrétaire, Raymond Séguin, trésorier, Guy Patry, ass.-secrétaire, Lorenzo Proteau, relations extérieures.

Vendredi, le 15 juillet, 1966, les nageurs qui participeront au concours devront s'enregistrer de 1 heure à 4 heures p.m., au chalet du golf Mont-Pellier et déclarer le nom de leur entraîneur et de leur commanditaire. A quatre heures, ils feront partie de la parade qui visitera les paroisses du comté de Papineau et les régions Hull-Ottawa. La nourriture et le logement des compétiteurs seront défrayés par les membres de l'organisation. La journée se terminera par une soirée canadienne en plein air avec musique appropriée.

Samedi le 16 juillet 1966, les nageurs pratiqueront à 2 heures, le soir leur sera servi à 6 heures. A 8 h. 30 ils assisteront à l'ouverture de la soirée de danse pour se rendre ensuite à l'hôtel-des-Monts 9 h. 30. De là ils se rendront à l'hôtel Bernard à Ripon où ils arriveront vers 10 h. 15. On les présentera, avec leur record de natation aux deux hôtels. A onze heures p.m., feu d'artifice géant au Centre de golf Mont-Pellier.

Dimanche le 17 juillet, la journée débutera à 8 heures a.m.; déjeuner des nageurs. Puis aura lieu la messe en plein air au Centre de golf à 9 h. 30. Le départ de la course sera donné à 11 heures. A sept heures, il y aura banquet avec remise des trophées et bourses. Enfin une soirée dansante débutera à 9 heures p.m.

Les à-côtés de la course au championnat ont été prévus pour tenir les spectateurs en haleine. Disons que le clou des fêtes est fixé pour dimanche le 17 juillet. En effet un grand spectacle de variétés sera fourni par cinq corps de majorettes venant de Montréal et Hull. Clairons et fanfares compléteront un éventail de 250 personnes figurant à la démonstration. Des équipes de folklore se produiront pendant plus de deux heures: Les Gais Faucons, l'Equipe G.-Paul, Moromaguay de Montréal, les cadets de l'école Soubiroux de Hull.

Nous ne pouvons passer sous silence une organisation de renommée mondiale, si authentique, si précieuse, si dévouée, si utile qu'elle fait incliner les plus cyniques: la Croix-Rouge. Les membres de la Croix-Rouge assistent les blessés de guerre, les malades des hôpitaux et les victimes de désastres dans le monde entier. Les représentants de la Croix-Rouge seront présents au Centre de golf à deux reprises soit samedi de 2 heures à 5 heures et dimanche à 1 heure et à 4 h. 30. Ils donneront une démonstration de sécurité et de sauvetage. Il s'agit de tout ce qui concerne la sécurité sur l'eau à partir de la nage jusqu'au ski aquatique. On verra sur place comment ramener une personne par la respiration artificielle. Parents, protégez vos enfants en leur permettant d'assister à ces séances préventives samedi après-midi. L'entrée sera d'ailleurs gratuite cet après-midi là.

Ce grand branle-bas occasionnera du travail, des dépenses et des bourses. Qui paie? Qui écope? Qui bénéficie? A ces questions indiscrètes nous avons reçu les réponses suivantes: Le travail se fait au Comité de la Traversée du Lac Simon dont nous avons déjà rapporté le but et au Centre de golf Mont-Pellier. Ce Centre prend des risques pour se faire le champion d'un réveil progressif. Progrès civique progrès récréatif et par suite progrès régional. Il va sans dire qu'on ne peut donner des bourses substantielles en ignorant la publicité. Qui fournit l'argent? L'argent des bourses provient des commanditaires suivants, nous dit-on, après avoir mentionné les Conseils municipaux: (Allons-y gaiement, la publicité à qui de droit?) Norbert Aubin Inc., 9670 boul. St-Laurent, constructeur de maisons résidentielles de choix. Turpin Automobile, Thurso, municipalité du Lac Simon, M. Yvon Pilon, maire, Banque Provinciale du Canada, St-André-Avellin, M. Arthur Laniel, gérant, La Cie de Téléphone de la Petite-Nation, Roch Séguin, propriétaire, Hôtel-des-Monts, Municipalité de Chénéville, M. Alonzo Proulx, maire, Théo Bernard, Hôtel Bernard, Ripon, Municipalité de Montpellier, M. Réjean Montpellier, maire, le Morin, distributeur, Mercury.

Des nageurs célèbres participeront au Marathon: Lacoursière, Willemse, Cossette, Couture, Corbeil, Bucy, Cayouette, Martin, Montreuil, Lumsden, Park etc.

Faisons confiance aux jeunes

A tous les parents qui vivent pour leurs enfants, c'est la majorité paraît-il, nous suggérons de profiter de la présence des représentants de la Croix-Rouge afin de prévenir les accidents. Nous ne pouvons nullement faire disparaître le danger mais nous ne faisons pas assez confiance à l'habileté des jeunes. Si un homme averti en vaut deux, un jeune averti en vaut quatre. Qui vous parle vit avec les jeunes et ne saurait trop vous affirmer que leurs facultés latentes ne demandent qu'à se faire valoir. Les protéger, ce n'est pas les empêcher de vivre.

Jeunes, vous serez bienvenus, au Mont-Pellier samedi après-midi, le 23 juillet.



Durant la période du 29 juin au 6 juillet, la troisième troupe scout de la paroisse St-Luc a passé une semaine de camping au chalet de M. Eli Assad sur la rivière Petite Blanche.

Au cours de la semaine, quatre jeunes garçons ont été admis dans la Troupe. Ici nous voyons le jeune André Franche prononçant la promesse scout en présence de M. L'Abbé Jacques Canuel, aumônier, du scout-maitre Gilles Haspect et des assistants scouts-maitre Paul Assad et Benoît Chalfoux.

Au cours de la semaine les scouts ont visité une tente-cha pelle qui a été érigée sur le terrain. Ici on voit un groupe de scouts devant l'autel du Saint-Sacrifice.

Sur cette photo l'on remarque un groupe qui forme la patrouille. Ce sont de gauche à droite en avant: Jean Grandmaison, Marc Fournier et Luc Guindon. En arrière: même ordre; G en e Assad, Guy Tauvette, François Laviolette et Michel Lavergne.

Bulletin BUCKINGHAM



LA PENSÉE
DU DIMANCHE

C. P. 1390 Tél. 986-5082 585 rue James

Rédacteur : Roméo CHARTRAND

Abonnement

CANADA :
1 an \$2.00
HORS DU CANADA
1 an \$3.00
Le numéro 10¢

Journal dévoué aux intérêts de :
Maison, Thuro, Angers, Perkins,
Glen-Almond, Notre-Dame de la
Salette, Val-des-Bois, et Pol-
timore.

LE MINISTRE DES POSTES A OTTAWA A AUTORISE L'AFFRANCHISSEMENT EN NUMERAIRE ET L'ENVOI COMME OBJET DE 2^{me} CLASSE DE LA PRESENTE PUBLICATION.

ASSOCIATION DES HOTELIERS

L'Association des Cabarets-Hôtels nouvellement fondée semble vouloir faire balte-de-neige à travers la province.

Devant des faits-évidents, à cause de plusieurs classes d'hôtels répandues dans la province. D'abord la classe des "a u-dessus de leurs affaires", c'est-à-dire les hôtels financés par des compagnies, très solvables, tels: Seigneurie Montebello, Manoir Richelieu, Murray Bay, Château Frontenac, Reine Elizabeth, etc., pour la première classe. La seconde administrée par de simples individus.

Comme la première association des hôteliers s'occupait plus de la première classe que de la deuxième, il fallait implanter une autre association structurée spécifiquement pour les besoins de cette deuxième classe.

Il y a vingt-trois mois un cabaretier Michel Messier qui a vécu et vu les vrais problèmes des petits hôteliers pour ainsi dire, décida de former en association cette classe écrasée par la première.

Depuis, près de treize cent hôteliers ont senti le besoin de s'associer ensemble avec M. Messier comme président afin de revendiquer certains droits qu'ils croient avoir.

Déjà, un centre de l'hôtellerie est en rendement, là où chaque hôtelier membre peut acheter à prix réduit tout ce que son commerce l'oblige à se procurer.

En concentrant leurs achats les hôteliers peuvent ainsi jouir du pouvoir collectif et bénéficier d'avantages incalculables.

L'assurance-groupe pour hôtelier sera quelque chose de formidable.

Egalement l'association demande une Régie pour hôteliers, avec service d'avocats permanents, surtout une caisse de crédit prend maintenant naissance pour aider à financer les hôteliers de la deuxième classe.

Cette nouvelle association est acceptée à bras ouverts par l'hôtelier puisqu'il a toujours été le secteur économique le plus mal organisé et le plus exploité.

Ray, Clouston.

7e dim, après la Pentecôte.

Jésus a enseigné la vraie sagesse qui est la doctrine de l'Evangile. Mais il faut nous attacher à suivre cette doctrine, avec la droiture et l'entièreté, des vrais serviteurs de Dieu. L'Épître et l'évangile d'aujourd'hui nous le rappellent; ce n'est pas celui qui dit Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de Dieu. S. Paul voudrait nous voir apporter la même logique dans notre fidélité à Dieu, pour lui appartenir sans partage, que d'autres mettent, pour leur malheur, à s'adonner au péché. La vraie sagesse est là, dans la sévérité et la fidélité au service de Dieu. Ici encore, David et Salomon, nous sont une leçon: Salomon, ne sut pas rester fidèle à Dieu, et sa gloire humaine, pourtant si grande, se trouva bientôt réduite à rien. En dépit de sa faute, David est plus grand que fut sincère son repentir et entière sa conversion; il fait figure de saint, et sa pléité vibrante, inspire encore, dans les psaumes, la prière des chrétiens.

Demandons à Dieu de nous maintenir dans les voies de sa justice, en écartant de notre vie tout ce qui peut nous nuire et en nous accordant tout ce qui doit nous servir (Or.).

Unité Sanitaire Papineau

CLINIQUES D'IMMUNISATION DE JUILLET

Semaine du 18 au 22 juillet 66.

Mardi 19: Fasset a. m. et Montebello p. m. cl. BB
Jeudi 21: Buckingham p. m. cl. de BB
Vendredi 22: Duhamel a. m. et Chénéville p. m. cl. BB.

PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE

Buckingham, P. Q.

Offices de la semaine

LUNDI 18

7.00 feu Jacques Bastien, par M. et Mme Aldorias Bastien
7.30 feu Mme Moïse Parent, par la famille Emile Charette

MARDI 19

7.00 feu Mme William Vallières, par sa fille, Mme Emile Laviolette
7.30 feu Ovilla Bastien, par M. et Mme René Philbert

MERCREDI 20

7.00 Parents défunts, par M. Carrière
7.30 feu Rhéal Lefebvre, par Rodolphe Lefebvre

JEUDI 21

7.00 Aux intentions du Pape, par l'Apostolat de la Prière
7.30 feu Mrs Fred McAndrew, par M. et Mme Lawrence McAndrew

VENREDI 22

7.00 feu Mme Lewis Rowe, par M. et Mme Laurier Moran et Mlle Pearl Moran
7.30 feu M. et Mme Joseph Gauvreau, par Mlle Bernadette Gauvreau

SAMEDI 23

7.00 feu Ralph Forcier, par M. et Mme Léonard Casey
10.00 mariage: Jean-Claude Duquay et Claudette Fillion
11.00 mariage: Peter Forcier et Anne-Marie Bondu
4.00 mariage: Laurent Lapointe et Denise Bédard

Publications: Ronald Ouellette, fils mineur de feu Stan Ouellette et Yollande Morin, fille majeure de Rémi Morin 1
Pierre Daoust, fils majeur de Yvon Daoust et Marie-Rose Maisonneuve, fille mineure de Rodolphe Maisonneuve 1
Gaston St-Amand, fils majeur de feu Henri St-Amand et Madeleine Lalonde, fille majeure de Arthur Lalonde 1
Gilbert E. Leblanc, fils majeur de Ernest Leblanc et Carmen St-Amour, fille majeure de Lionel St-Amour 1
Laurier Lapointe et Denise Bédard 11
Rodrigue St-Amour et Nicole Parent 11
Yves Lafrenière et Helen Mallette 111
J.-Claude Duguay et Claudette Fillion 111
Peter Fortier et Anne-Marie Bondu 111

A été fait enfant de Dieu et de l'Eglise:

Giroux, Joseph, Roger, Gérald, né le 28 juin, enfant de Joseph Giroux et de Simone Lavigne, Par, Roger Giroux, Mar. Réjeanne Larocque

Jeudi, le 21 juillet, de 1h.30 à 3h., clinique de puériculture.

Les "Jeannettes" sont à la recherche de deux cuisinières d'une certaine expérience pour leur "Camp d'été" qui aura lieu du 6 au 13 août. Pour renseignements, s'adresser à Mlle Denise Cardieux, 986-3389.

le père bradet, o.p.



Le dimanche qui tue

A quoi servirait de posséder une auto, si on n'en profitait pas le dimanche? En semaine, c'est par nécessité qu'on s'en sert, le plus souvent pour un parcours connu et bref, qui va de la maison au bureau le matin et qu'on reprend inversement en fin d'après-midi. A vrai dire, la route en semaine est paisible, monotone, probablement parce qu'elle ne porte que des gens occupés à gagner leur vie, qui ne voient aucune raison de rouler à vive allure. Puisqu'ils travaillent, il leur apparaît aussi ridicule qu'inutile de faire "boum-boum" avec leur moteur.

On ne va vite, semble-t-il, qu'au moment où rien ni personne n'y oblige. On l'a dit et démontré: SEUL LE DIMANCHE TUE. En fait, c'est tout le week-end qui assassine le plus efficacement le plus grand nombre. A partir du vendredi soir jusqu'à minuit le dimanche, que d'automobilistes, sages et blasés à l'accoutumée, deviennent audacieux, grisés par la vitesse, par l'air qu'elle déplace et les espaces qu'elle dévore! Harassés par un labeur qui les enferme entre quatre murs, prisonniers des horaires et des rendez-vous, nos contemporains ont l'impression de vivre comme en des souricières, ou encore à la manière d'oiseaux en cage. En conséquence et par réaction, l'homme au volant devient le dimanche

un risque-tout. Il faut, dira-t-il, s'évader, fuir la pesanteur et les problèmes, sortir de sa peau et vivre "dangereusement", au moins de temps en temps. Après tout, "une bonne saoulerie de la course motorisée" apparaît moins bête qu'une évasion dans l'alcool; sans parler de la joie qu'on éprouve à vaincre des obstacles, à braver les lois de la nature comme à déjouer la surveillance des forces policières.

Mais les autres?

L'homme au volant, avons-nous dit, obéit inconsciemment au besoin d'évasion, à un désir d'aventure, à un certain goût du risque. "La triple grandeur de l'homme, écrivait Péguy: la mort, la misère, le risque..." Ce dernier constitue la meilleure et la pire des choses; s'il y a danger à en faire l'éloge sans nuances, il y a bêtise à nier sa valeur et ses bienfaits. Que tous les hommes aient peur du risque et il n'y a plus de héros, plus de conquérants de l'espace, plus de découvreurs, plus de cosmonautes. Quand il s'agit des automobilistes, les risques ou "les chances" qu'ils prennent sont rarement justifiés. Si la vie est sacrée, personne n'a le droit de la "risquer" sans motif valable; encore moins de menacer celle des autres, qui sont aujourd'hui des millions sur les chemins. En raison de l'encom-

brement, l'accident guette avec une rigueur presque infaillible; par suite de la vitesse, l'accident court toutes les chances d'être grave, de briser des figures, de casser des membres. Quand la cervelle résiste, elle verra la lumière à travers des chandelles... à moins d'entrer du coup en pleine lumière éternelle. Un curé de France, dans ses CHANSONS SUR L'AUTO, s'adresse ainsi aux automobilistes: "A 50 milles à l'heure, vous chantez: "V'la le bon vent". A 75 milles, chantez: "Plus près de Toi, mon Dieu..." A cent milles et au-dessus, c'est moi qui chanterai... votre service."

Cette saison encore, nous aurons les oreilles rabâchées par les accidents de la route. Les journaux nous montreront des photos de morts et de blessés, les endroits précis ainsi que les restes des véhicules. Le Conseil canadien de la sécurité routière fera mieux, lui, grâce à ses prévisions mettant en chiffres tués et mutilés. Liste funèbre à laquelle nous sommes à ce point habitués qu'elle ne provoque même plus une salutaire méditation sur la mort, et sur les nouvelles façons de mourir vite, tout à fait adaptées à notre siècle de vitesse. De toutes les manières de sanctifier le dimanche, jour du Seigneur, la route est en train d'en créer

une nouvelle: celle qui envoie chez le Seigneur — trop rapidement, hélas!

Complexe du chauffard

Ces quelques réflexions d'une triste actualité, terminons-les par un autre regard sur l'homme au volant. Qu'on lui reproche l'imprudence, l'ivresse, l'incompétence, la vitesse et l'inattention, d'accord! Mais il me semble que nous devrions tout autant voir sa psychologie, la mentalité qu'il a quand il tient le volant. Le goût du risque et le désir d'aventure ne sont pas les seules explications. Sans en établir une liste, peut-être pourrions-nous retenir cette autre qui ne manque pas de vraisemblance: il arrive que l'homme au volant soit frustré en plusieurs secteurs de sa vie, n'occupant pas toujours sa fonction dans la société, sa place au foyer, plus ou moins rejeté par un milieu ou sans succès dans un travail. Pour un tel homme, prendre la route signifie une affirmation de soi, un sentiment de force, le pouvoir d'accomplir des gestes qui le rassurent. Par exemple, quelle satisfaction ce sera pour lui quand "sa vieille bagnole", comme il dit, doublera la Cadillac du patron, du député ou du voisin! Peut-être existe-t-il un "complexe du chauffard" que les psychologues mettront à jour, et cela pour une plus grande sécurité routière.

Le Petit Journal 10 juillet 1966

**NOUVELLE
GRADUEE**

Je crois en ceci... Une vocation, le métier d'infirmière

par Mildred I. Walker, I.L., M.A.



Mlle Madeline Lemay fille de M. et Mme Gérard Lemay, de Buckingham qui a obtenu son Baccalauréat ès arts à l'université d'Ottawa lors de la collation des grades à cette institution. Elle se dirigera maintenant à l'école Normale de Hull pour son brevet A dans l'enseignement. Avec nos félicitations, nous offrons les meilleurs vœux à Mlle Lemay.

Cela donne de la profondeur aux satisfactions d'ordre professionnel que de pouvoir dire « je crois en ceci », en parlant du métier d'infirmière comme de l'œuvre de sa vie. Si on ne me permettait de nommer qu'un trait caractéristique unique à la profession d'infirmière de l'hygiène du travail, je parlerais de la primauté que l'on y donne à l'attitude vis-à-vis du travail, celle de la direction, des employés et de l'infirmière. L'idée que la direction se fait du bon employé et l'idée que se fait l'employé au sujet des satisfactions que procure le travail, m'ont amenée à revoir plus d'une fois mes idées sur le métier d'infirmière et à considérer celui-ci comme une occupation d'où l'on peut tirer bien des satisfactions.

Occupation ou travail — Une occupation, c'est beaucoup plus qu'un simple travail; on peut même la définir comme une vocation. Et le métier d'infirmière est justement une vocation car il donne à celle qui le pratique une préparation à la vie qui fait que l'infirmière ne se laisse pas vivre tout simplement. Ce métier évolue rapidement, suivant le rythme de l'évolution des sciences médicales et sociales. Dans ce métier comme dans beaucoup d'autres, il faut renouveler ses connaissances de temps en temps afin de les adapter aux transformations sociales. On ne peut arrêter la marche du temps, aussi, dans notre métier d'infirmières, nous devons nous adapter aux années qui avancent et faire notre apport au progrès aussi bien que nous

le permettent notre formation, notre expérience et notre âge.

A travers les âges, on a souvent considéré le travail comme une punition. Les Grecs le considéraient comme une sorte d'esclavage; les Puritains comme une dure nécessité. Aujourd'hui encore, il y a des gens qui ne considèrent le travail qu'en fonction de l'argent qu'il leur rapporte. Cependant, certaines études montrent que la plupart des gens de notre époque tirent beaucoup de plaisir de leur travail; si l'on n'a en vue que l'argent, il s'ensuit un manque de satisfaction et on se sent frustré lorsqu'on reçoit son chèque et qu'on se rend compte de la fuite du temps.

Biologiquement parlant, c'est grâce au travail que l'on peut se procurer les aliments, le logement, l'habillement et tout ce dont on a besoin pour vivre. Psychologiquement, le travail donne à l'homme l'occasion de manifester son esprit créateur dans tous les domaines de l'activité humaine. Grâce au travail, nous ressentons les joies du succès. Socialement, notre travail nous donne notre statut social et nous permet de jouer notre rôle dans la société. C'est en raison des apports que nous leur faisons, que notre groupe de travail et nos compagnons de jeu nous estiment. Le lieu de travail, tels l'usine, l'école ou l'hôpital, est un centre social où nous nous retrouvons avec des personnes qui partagent les mêmes intérêts qui occupent nos heures de veille. C'est d'ailleurs là une des raisons du traumatisme que subissent les personnes qui ne se préparent pas convenablement à la retraite; en effet, leur identité et leur personnalité se sont quelque peu perdues du fait de leur travail.

Depart de

Mlle Odette Madore



A l'occasion du prochain départ de Mlle Odette Madore, pour la Congrégation des Soeurs de la Providence, le 17 juillet, un vin fut servi en son honneur à la demeure de ses parents, M. et Mme Conrad Madore de Buckingham.

GRADUATION



Michel Aubé, fils de M. et Mme Léo Aubé de R.R. Masson, vient de graduer en Belles-lettres au collège St-Alexandre de Limbour dirigé par les Pères du St-Esprit, il poursuivra ses études classiques à Marguerite d'Youville, l'année prochaine. Bonne chance Michel.

Gare aux farceurs

Ceux qui emploient le téléphone aux fins d'importuner ou de menacer les gens, jouent avec le feu. En effet, M. Marcel Vincent, président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, annonçait aujourd'hui la poursuite plus intensive, d'un programme visant à démasquer les auteurs d'appels contrariants.

Ce programme de lutte intensive sera porté à l'ensemble des services de la compagnie, et d'ici la mi-juillet, plus de 2,000 proposés du service de toutes les régions desservies recevront une formation particulière sur la façon de donner suite aux plaintes que pourront leur formuler les abonnés victimes d'appels contrariants.

Pour peu qu'un abonné soit importuné de façon répétée, il pourra ainsi s'assurer de l'aide prompte et efficace d'une proposée du service. A chaque fois qu'il sera porté à la connaissance de la compagnie qu'un téléphone a été servi à proférer des menaces de violence physique, d'enlèvement ou de dommages à la propriété, il sera fait appel à un spécialiste pleinement autorisé qui s'emploiera par tous les

moyens à y mettre fin.

M. Vincent déclarait, de plus que "Bell Canada donnera son plein appui à toute autorité judiciaire compétente et fournira toutes les pièces à conviction nécessaires à la poursuite, d'individus coupables de telles infractions."

Il ajoutait enfin qu'en raison de la façon même dont les appels contrariants sont faits, il est souvent difficile d'en retracer les auteurs, mais qu'à tout événement, Bell Canada dispose actuellement d'appareils efficaces pour retracer les appels et qu'elle n'hésite pas en faire usage au besoin.

Pour informations supplémentaires, prière de prendre contact avec: Bob Genno, Surveillant des Nouvelles et des Informations, Téléphone: 613-239-5451 (frais virés).

Bell Canada vous suggère quelques moyens de traiter les appels obscènes ou importuns. Voici les trois étapes à suivre:

1. Ne parlez pas. Ces personnes recherchent un interlocuteur. N'en soyez pas un.
2. Raccrochez - lorsque votre interlocuteur refuse de parler; au premier mot obscène; lorsque votre interlocuteur ne s'identifie pas d'une manière satisfaisante.
3. Appelez La Compagnie de Téléphone Bell du Canada lorsque ces appels obscènes ou importuns serépentent.

CARTES PROFESSIONNELLES

986-2524

Me. Roger Munn

Notaire

130 MacLaren

Buckingham

986-3394

J.M. Bertrand et Associé

Comptables agréés

164 MacLaren Est

Appareils auditifs

ZENITH

Léo Trudel

Buckingham

986-3834



HONORÉ CADIEUX

Salons Funéraires
Ambulance

322 Principale
Buckingham, Qué.

Lorenzo Cadieux
Gérant - Manager

NOMINATION "MOLSON"



JACQUES PLANTE

M. J. P. Rogers, directeur de la mise en marché de la Brasserie Molson du Québec Limitée, annonce la nomination de M. Jacques Plante au poste de surveillant de la promotion des ventes.



Sur terre, on vit fort bien de prédire l'avenir: mais jamais de dire la vérité

Commission Scolaire Régionale Papineau Bureau de la direction générale des études Cours de récupération

Elèves des 8e - 9e - 10e années.

Les cours de récupération débiteront, lundi le 11 juillet de 1966. Contrairement à ce qui avait été annoncé, la durée de ces cours a été réduite à deux semaines.

Voici brièvement la politique générale que messieurs les commissaires ont adopté à cet effet lors des dernières réunions.

a) cours offerts	Degrés
Français	8e, 9e, 10e
Anglais	8e, 9e, 10e
Algèbre	8e, 9e, 10e
Géométrie	9e, 10e
Chimie	10e
Physique	10e

b) Travail de Récupération

Les élèves qui n'ont pas obtenu le minimum requis en histoire, géographie et botanique doivent également se rendre à l'école le 11 juillet afin de recevoir les instructions et le matériel nécessaire au travail de récupération qui leur sera assigné.

Endroit

c) Les élèves sont priés de se rendre à l'endroit qui leur a été indiqué personnellement par le bureau de la direction générale des écoles.

Transport

d) Les élèves qui doivent changer de municipalité scolaire pour suivre des cours recevront une allocation destinée à diminuer légèrement les frais de transport encourus. Cette allocation, sera déterminée durant la première semaine des cours.

Elèves de onzièmes années

Nous attendons la confirmation des notes par le Ministère de l'Éducation avant de retourner les formulaires d'inscription aux cours de récupération.

Début des cours: Lundi le 25 juillet 1966.

Elèves de septième année - cours de Mathématiques Modernes

Début des cours lundi le 25 juillet 1966 les élèves doivent s'inscrire, par lettre adressée à la C.S.R.P., C.P. 337, Masson le ou avant le 19 juillet 1966.

Antoine Morin,
Directeur général des Ecoles

comprend qu'il soit moins en demande cette année puisque depuis deux ans, la majorité des élèves voulant se diriger dans ce domaine, l'on fait au niveau de la dixième année.

La première inscription a confirmé cette hypothèse. En effet, seulement huit garçons et six filles et ce, à la grandeur du territoire, ont manifesté le désir de suivre ce cours.

La différence marquée entre les cours qui s'adressent aux deux sexes ajoute encore à la non-rentabilité de l'ouverture, d'une douzième commerciale spéciale avec un nombre restreint d'élèves. A moins que l'inscription en marche dénote un intérêt nettement accru envers ce cours, les élèves de la Commission Scolaire Régionale Papineau devront se diriger ailleurs pour le suivre.

La douzième année commerciale régulière:

Ce cours fait suite à la onzième année commerciale régulière. L'inscription actuelle ne justifie pas l'ouverture de cette classe. Les élèves désireux de suivre ce cours devront se diriger vers d'autres commissions scolaires régionales à moins que l'inscription en cours montre une augmentation sensible, du nombre d'élèves intéressés.

En résumé:

- 1) Définitivement, les élèves du C.P.E.S. devront se diriger vers d'autres commissions scolaires régionales.
- 2) Si l'inscription au niveau des douzièmes années commerciales est suffisante, ces cours seront donnés à Buckingham.
- 3) Dans le cas contraire, les élèves des douzièmes années commerciales devront se diriger vers d'autres commissions scolaires régionales.

Financement:

a) Les élèves qui se dirigeront vers la commission scolaire régionale de l'Outaouais:

12e C.P.E.S., garçons et filles (Collège Marguerite d'Youville)
douzièmes commerciales, garçons (Ecole St-Jean Baptiste)
douzièmes commerciales, filles (Ecole Immaculée Conception)

et qui demeurent sur les limites des municipalités de Thurso, Masson, Angers et Buckingham pourront profiter d'un transport quotidien organisé par la Commission Scolaire Régionale Papineau.

b) Les élèves qui devront pensionner en dehors du territoire de la Commission Scolaire Régionale Papineau recevront une allocation annuelle qui sera déterminée par résolution des commissaires.

c) Les élèves qui devront pensionner à l'intérieur du territoire de la régionale Papineau recevront une allocation dont le montant sera déterminé par résolution des commissaires.

Antoine Morin,
Directeur Général des Ecoles.

JEUNES GENS !

L'intégration de vos Forces Armées offre de nouvelles ouvertures.

Enrôlez-vous dans

**LA MARINE - L'ARMÉE -
L'AVIATION**
et soyez
au service de votre pays.

Un conseiller en orientation
des Forces Armées

sera à

LA LEGION CANADIENNE

VENDREDI, 15 JUILLET

de 1.00 P.M. à 5.00 P.M.

ou par rendez-vous.

Nous vous invitons à venir
discuter ou envoyez le coupon
ci-dessous.

Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____
Age _____
Education _____
Je suis intéressé dans
() Marine () Armée () Aviation

Cours offerts par la Commission Scolaire Régionale Papineau Septembre 1966

Les deux mille quatre cent cinquante élèves attendus dans les écoles de la C.S.R.P. en septembre 1966 se partageront, les cours offerts à trois niveaux différents.

1- Cours réguliers: (2255 élèves)

- | | |
|---------------------|---|
| a) huitièmes années | Option sciences
options Latin et sciences
(cours classique) |
| b) neuvièmes années | option sciences
option comptabilité 2 |
| c) dixièmes années | cours général
cours sc-lettres
cours sc-math,
cours commercial |
| d) onzièmes années | cours général
cours sc-lettres
cours sc-math,
cours commercial |

2- Classes spéciales:

enfance exceptionnelle (120 élèves)
cours pour les semi-éducables
cours pour les éducables

3- Classes d'initiation au travail (75 élèves)

garçons = Projet à l'étude
filles

POLITIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE PAPINEAU re: douzièmes années

Le cours préparatoire aux études supérieures:

Comme par le passé, les élèves de la Commission Scolaire Régionale Papineau qui veulent entreprendre ce cours devront s'inscrire à une autre commission scolaire régionale. Le minimum d'élèves requis pour offrir rentablement ce cours à options est de quatre-vingt-dix élèves. La population scolaire restreinte de notre région nous permet d'atteindre à peine la moitié du minimum d'élèves requis...

La douzième commerciale spéciale:

Comme ce cours n'est en fait que le résumé des cours qui se donnent en dixième et onzième années commerciales, l'on



M. Rémi Desjardins Grand Chevalier du Conseil 2056 de Buckingham a accepté la vice-présidence du grand Gala Sportif qui aura lieu à Buckingham le 6 septembre prochain.

On sait que les Chevaliers de Colomb de Buckingham ont accepté l'organisation de ce deuxième grand gala sportif annuel au cours duquel seront connus le sportif de l'année et l'homme de l'année dans Buckingham.

On s'attend à ce que 400 personnes assistent au grand gala qui aura lieu à cette occasion.

A cette occasion, plusieurs sportifs de Buckingham recevront des trophées individuels, pour leur performance dans les différents sports locaux.

Les organisateurs de cet événement sportif prédisent déjà un succès sans précédent pour le gala 1966.

Qu'on se le dise et qu'on réserve son billet à l'avance si l'on veut s'éviter des déceptions.

Hotel Motel BAIE-NOIRE

SAMEDI & DIMANCHE

16-17 juillet

PLAISANCE



Nouvel orchestre avec
AURELE GROULX de Hull
Musicien de la radio
et de la T.V.

TOMBOLA - REGATES

AU LAC CLAY

CHEZ NOEL BOUCHER

N.D.-DE-LA-SALETTE

Les 16-17 juillet

ORGANISE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB

BIENVENUE A TOUS

(30-7-14)

Règlement 255 approuvé

Le règlement 255 N. S. autorisant un emprunt de \$160,000 pour la construction de bordures et de trottoirs dans la ville de Buckingham est maintenant approuvé.

On se rappelle lors de l'assemblée publique du 28 juin à laquelle le présent règlement devait être soumis aux contribuables, certaines personnes s'étaient vu refuser de signer la requête alors que l'horloge de la salle démontrait qu'il restait deux minutes avant neuf heures. Par contre, le greffier de l'assemblée M. Guy Carrière avait prétendu alors que il était 9 h 15 à sa montre et qu'ayant commencé l'assemblée à l'heure de sa montre il se devait de la terminer à 9 h 15 toujours à sa montre.

L'affaire resta en suspens jusqu'à la dernière assemblée régulière alors que le maire déclara que la loi stipule que le greffier doit ouvrir et fermer l'assemblée à l'heure de sa montre. Dans les circonstances les contribuables se demandent pourquoi l'horloge de la salle n'a pas été ajustée avec la montre du greffier avant le début de l'assemblée.

Ces mêmes contribuables sont offusqués du fait qu'ils n'ont jamais été invités en aucun temps au cours de l'assemblée, à signer la requête, tel que les demande la loi.

Il reste que le règlement 255 est maintenant déclaré officiellement approuvé et sera maintenant soumis au gouvernement provincial pour approbation finale.

PREMIERS PAIEMENTS AUX PRODUCTEURS DE LAIT

Des chèques au montant de \$3,605,000, sont actuellement expédiés par la poste aux producteurs de lait de transformation à travers le pays, a déclaré aujourd'hui le ministre de l'Agriculture, l'hon. J. J. Greene.

C'est le premier versement fait conformément à la nouvelle politique laitière en vertu de laquelle le gouvernement fédéral verse une subvention mensuelle de 75 cents les 100 livres directement aux producteurs de lait livrés aux fabriques de transformation. Ce premier chèque acquitte la subvention d'avril et, en certains cas, celle de mai. La liste des bénéficiaires étant maintenant presque complète, il y a lieu de croire que les paiements ultérieurs se feront régulièrement.

Toutefois, précise M. Greene le Ministère est encore à préparer l'émission des chèques destinés aux autres producteurs

les expéditeurs de lait nature et de crème - qui bénéficient, également du même programme.

"La mise en train du mécanisme nécessaire à l'administration de notre nouvelle politique laitière est une entreprise colossale. Les fonctionnaires préposés à l'ordination ont dû travailler plein temps et même faire du temps supplémentaire en fin de semaine pour expédier la besogne", dit-il.

Dès le début de juillet, la liste des producteurs inscrits de lait nature et de crème seront envoyées aux fabriques et beureries concernées pour être remplies. Dès que les exploitants de fabriques auront retourné ces listes à Ottawa, on s'occupera de l'émission des chèques à ces deux classes de producteurs.

Les fournisseurs de lait nature sont admissibles à la subvention de 75 cents les 100 livres, pour toute quantité de lait su-

périeure à 120 pour cent de volume qu'ils vendent pour fins d'embouteillage. De leur côté, les expéditeurs de crème recevront un versement de 21,43 cts par livre de matière grasse, ce qui équivaut à 75 cents les 100 livres de lait dont la teneur en gras est de 3,5 pour cent. (Cetle norme de 3,5 pour cent vaut pour tous les versements.)

Le Ministre a exprimé ses regrets pour les retards dans la mise en route du programme laitier, signalant que les délais du début sont inévitables. La seule liste dont disposait le Ministère était celle des producteurs de lait de transformation, déjà inscrits en vertu de la politique de soutien des prix. Et encore cette dernière a-t-elle dû être mise à jour tandis qu'il fallait en dresser de nouvelles, pour les autres classes de producteurs.

Tout en signalant la lenteur de certaines fabriques à fa-

re rapport de leurs livraisons, M. Greene a dit qu'il se rend bien compte du grand nombre de formalités dont ces établissements laitiers doivent s'acquitter - travail essentiel au bon fonctionnement de la nouvelle politique laitière.

Les producteurs de lait de transformation qui n'ont pas reçu leur chèque par le dernier courrier peuvent s'attendre à le recevoir sous peu, ajouta-t-il. Il est entendu que les chèques aux producteurs de lait de transformation et de lait nature seront postés tous les mois; les chèques destinés aux expéditeurs de crème seront envoyés, tous les trois mois.

Le programme de soutien des produits laitiers coûtera environ \$90, millions durant l'année en cours, qui se terminera le 1er avril 1967. C'est presque le double des \$50, millions dépensés l'année dernière pour soutenir les prix des produits laitiers.

LE COMITE DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

Le Comité des affaires des anciens combattants visite présentement la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie et la Grande-Bretagne afin de faire l'inspection des sépultures et des monuments de guerre, et sera également renseigné par les ministères des anciens combattants de la France et de la Grande-Bretagne au sujet des allocations et des pensions, et par la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, sur l'entretien et les améliorations à apporter aux cimetières et aux monuments de guerre, a annoncé aujourd'hui M. G. E.

raïd Lantel, membre du Parlement pour Beauharnois-Salaberry et président du Comité des affaires des anciens combattants.

Le Comité a assisté également aux cérémonies marquant le 50e anniversaire de l'offensive de la Somme, qui eurent lieu du 30 juin au 3 juillet, dans le secteur Arras, dans le nord de la France. Des délégués du Canada et de la province Terre-Neuve se joindront aux représentants officiels de la France et de la Grande-Bretagne et des autres pays qui seront représentés.

Le Comité espère obtenir des

renseignements utiles quant à la philosophie sur laquelle sont basées les pensions d'invalidité et des personnes à charge, les allocations et autres avantages dont jouissent les anciens combattants français et britanniques particulièrement. Il pourra noter l'état actuel des cimetières et monuments qui sont entretenus par la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth dont le Canada est membre et auquel nous contribuons quelque \$530,000 par année. En plus de constater l'état des monuments de Vimy et de Beaumont-Hamel, lesquels sont entretenus directement par le mi-

nistère des Affaires des anciens combattants.

Durant leur séjour à Londres, le Comité s'entretiendra avec les représentants de l'Association canadienne des anciens combattants au Royaume-Uni sur des sujets d'importance primordiale aux nombreux anciens combattants canadiens qui résident en Grande-Bretagne. Le Comité fera également une visite officielle au Musée Impérial de Guerre.

Parmi la délégation canadienne on remarque le nom du député de Labelle, M. Gaston Lermont qui incidemment sera de retour lundi prochain le 18 juillet.

HOTEL au VIEUX PIN

FORMIDABLE SPECTACLE TOUTE LA SEMAINE
EXCEPTE LUNDI

SEMAINE DU 12 AU 17 JUILLET

SEMAINE DU 19 AU 24 JUILLET

Danseuse Orientale

Ventriloque

Danseuse

Orchestre



Myriam



Pierre Ferland



Tanya Grace



LA BELLE CREOLE
DANSE CONTINUELLE AU SON
D'UNE MUSIQUE
SUD-AMERICAINE

Myriam
FAVORITE DU DEFUNT
ROI FAROUK

ST-ANDRE

AVELLIN

CHAMBRE ET PENSION A PRIX MODIQUE
POUR VOS VACANCES

Réservation 6-S-2 P.O.

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIONALE PAPINEAU

CHER LECTEURS NOUS VOUS DONNONS CI-APRÈS LE TEXTE INTÉGRAL DU RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIONALE PAPINEAU, M. REMI MORIN,

Messieurs les Commissaires,
Messieurs les Délégués,

Nous voici donc au terme de cette deuxième année d'opération de notre belle Régionale. Que nous a-t-elle apporté, que nous a-t-elle donné? J'essaierai, tout en étant aussi bref que possible, de vous donner un compte-rendu de tout ce que nous avons pu rencontrer durant cette courte période de douze mois.

D'abord, nous nous devons de féliciter très sincèrement et de remercier chaleureusement MM. les commissaires qui ont accompli de mains de maître le rôle complexe. Ils ont mis tout leur cœur à la tâche afin d'assurer la réussite de l'entreprise que la population leur avait demandé d'administrer avec justice, modération, sagesse et clairvoyance. Messieurs les commissaires, cette même population a bien raison d'être fière de vous!

Quant à vous messieurs les délégués, votre présence régulière à nos assemblées et la part active que vous prenez à nos délibérations manifestent largement de l'intérêt que vous portez à l'éducation. Nombre de régionales regardent avec envie cette persévérance qui est tout à votre honneur. Vous méritez bien la confiance de vos commissions scolaires locales. Je souhaite ardemment que ces dernières prévoient dans leur budget, les sommes nécessaires à vos déplacements pour les assemblées régionales. Nous avons besoin de vous à la Régionale comme consultants, comme conseillers et comme propagandistes du programme éducationnel dans chacun de vos milieux. Un gros merci et continuez à nous épauler dans notre lourde tâche: l'éducation de notre belle jeunesse pour un avenir meilleur.

D'une part, le nombre restreint des élèves de Notre-Dame du Laus ne nous permettait pas d'offrir dans ce secteur toutes les sections au programme et d'autre part, le pèlerinage quotidien inhumain qu'occasionnait la fréquentation des écoles de Buckingham par ces élèves, nous ont amené à la formule de pensionnat que vous connaissez. Je crois que c'est là un grand pas vers la démocratisation scolaire et nous remercions le Ministère d'avoir rendu cette dépense admissible jusqu'à une certaine limite.

Parmi les autres organisations d'ordre pédagogique citons en passant le décloisonnement au niveau des huitième années et la promotion par matière à ce même niveau. En outre, une expérience heureuse au niveau des neuvième et dixième années, soit le recyclage. Je crois que même si cette expérience a été limitée, elle a quand même eu sa valeur réelle puisque, dans un très grand nombre de cas, nous avons rencontré, un problème commun chez eux, une expérience malheureuse quelque part durant les années précédentes qui leur a fait perdre confiance dans la société moderne et dans les maîtres en particulier Monsieur Lacasse, le travailleur social pourrait en dire long sur son expérience vécue auprès de ces jeunes durant l'année qui a pris fin.

Louons le travail magnifique du comité de planification pour la manière dont il a envisagé ses responsabilités de consultant à l'endroit de la Régionale. Cependant, une décision que nous avions prise avec la meilleure volonté du monde a failli avoir des conséquences malheureuses: Thurso a demandé à ce moment son retrait pur et simple du sein de la grande famille. Avec des faits et des gestes et la bonne volonté du dialogue, nous avons réussi à démontrer encore une fois que nous recherchions toujours la collaboration la plus étroite de tous.

Le Ministère nous a donné feu vert pour les deux écoles polyvalentes soit de Buckingham et Val-des-Bois et nous avons procédé sur le travail des devis pédagogiques pour 200 élèves à Val-des-Bois et 2,150 à Buckingham. Monsieur le directeur Général a encore réussi un tour de force et, lors de notre visite à Québec, nous avons constaté, que nous étions bel et bien dans le vent avec ce travail d'envergure. Nous osons espérer l'acceptation très prochaine du devis pédagogique pour les 200 élèves de Val-des-Bois afin que les deux projets aillent de pair.

Dans le même ordre d'idées nous pouvons citer ici l'entente que nous avons signée avec les Protestants. Là encore nous avons été une première Régionale à se lancer dans cette voie et nous croyons que ce geste posé nous aidera à solutionner une foule de problèmes vis-à-vis de nos frères séparés en s'en tenant à l'esprit du Concile.

Nous avons octroyé l'architecture et le génie aux firmes Valère Langlois et St-Denis, tandis que l'on partageait celle de Buckingham à la firme Leroux & Leroux, ingénieurs et Bélasky & Renaud Val-des-Bois. Nous pouvons dire que nous avons énormément de pain sur la planche pour l'année qui vient. Nous devons bientôt arrêter notre choix sur les terrains afin de continuer le travail et de mener à bonne fin ces différents constructions que nous devons ériger sous peu. Il faudra que tout ce travail soit centré pour le plus grand bien de nos jeunes et nous avons la certitude que MM. les commissaires seront en mesure de prendre les décisions qui s'imposent et qui seront les plus avantageuses dans les circonstances.

Nous remercions chaleureusement les professionnels du service personnel aux étudiants et regrettons les démissions du père Desjardins c.s.s.p. et Mlle Francine Charron comme psychologues à l'emploi de la Commission Scolaire Régionale.

Une plus grande intégration à l'école services personnels aux étudiants nous a incité à préconiser une formule que nous espérons plus adéquate pour l'an prochain. En effet, la coordination des services d'orientation, de psychologie et de travail social scolaire sera désormais assumée par un pédagogue averti dans la personne de M. Arthur Bouchard.

La Régionale a recommandé aux Commissions Scolaires locales, l'engagement d'un directeur des classes primaires avec une supervision du Directeur Général des écoles pour l'an prochain. Il faudrait sûrement que les différentes Commissions Scolaires étudient à fond cette offre de service particulier afin que nous réussissions à uniformiser l'enseignement primaire en prévision du jour où ils franchiront le seuil du secondaire pour le plus grand bien de tous.

Nous avons gardé la grève pour la fin de notre exposé. Nous avons vécu l'événement et nous espérons n'avoir jamais à revivre semblable expérience. Nous osons croire qu'elle aura servi de leçon. Jamais il nous a été donné de vivre des heures aussi tendues et énervantes que durant ces heures tragiques; je me souviens entre autre de la perte de patience de MM. Duguay et Mineault et je vous jure que ces sautes d'humeur étaient des plus justifiées à ce moment-là vu la manière de négocier des intéressés qui éternisaient les discussions pour toujours aboutir à rien. Nous avons présentement certains résultats d'examen et nous croyons que les professeurs se sont mis à table et ont fait du très bon travail si ce n'est quelques exceptions à la règle; ceux-là seront toujours en troubles et en grève jusqu'à la fin de leurs jours peu importe le milieu où ils enseignent. Les résultats dans l'ensemble sont raisonnables mais je laisserai le soin à la direction générale de nous en faire une analyse complète à une réunion régulière dans les mois à venir.

Voilà MM. l'exposé que j'aurais voulu vous faire plus complet et plus bref; cependant il fallait bien couvrir l'année et ses événements les plus importants. Vous avez donc constaté que je n'ai nullement parlé du budget; j'ai voulu laisser à M. Bertrand c.a. le soin de vous en faire un exposé sommaire après sa vérification complète. Vous serez en mesure de constater que nous avons prévu d'une manière assez juste les dépenses et les recettes de l'année; mais il faudra laisser une marge pour les dépenses occasionnées par la grève. Nous avons dû engager et payer l'agent négociateur \$6,000.00, cependant nous avons bon espoir de récupérer la Fédération, une somme sinon totale au moins assez substantielle, qui nous aidera à diminuer les imprévus que nous avons eu à affronter. Nous devons être satisfaits des résultats et vous pourrez vous en rendre compte dans les données de M. Bertrand. Nous devons continuer à agir avec prudence dans nos gestes et décisions et, aujourd'hui plus que jamais avec le bilan de ces deux années vécues nous constatons que nous avons toujours en notre possession la formule magique de réussite: lentement, mais sûrement, avec prudence.

En résumé, la clef de notre succès est fort simple: des délégués et commissaires intéressés, alertes et dévoués, une équipe d'administrateurs financiers et pédagogiques compétentes, sincères et dévoués - Sincères remerciements à messieurs Lavergne Morin et Chénard!

En terminant, nous désirons remercier M. le Ministre et ses aides du ministère pour leurs sages conseils prodigués tant et aussi souvent que nous en avons eu besoin, ici nous voulons nommer les Durant, White, Larose, Auger, et Théberge pour nommer que ceux-là; à tous, notre reconnaissance et notre gratitude. Nous désirons offrir au nouveau Ministre de l'Éducation, l'hon. J.J. Bertrand et au Ministre d'État nos félicitations sincères et la certitude de notre dévouement.

Humblement soumis

Rémi Morin, président.

CONGRES A GRACEFIELD

Plus de 250 personnes ont assisté mercredi dernier à la journée d'étude, des cercles de fermières de la fédération no. 15.

La journée débuta par une messe qui fut suivie en la salle du couvent par un panel dont le sujet d'étude était: "Évolution de la femme et vie moderne".

Plusieurs invités y prirent part entre autres le docteur Thérèse Gauthier, de Maniwaki, Mme Lauriault, présidente de la commission scolaire de Maniwaki, Mme Palma Pilon institutrice, de St-André-Avellin et Mme Réal Lemay, Buckingham.

Toujours dans cet atmosphère familiale, tous les membres assistèrent au banquet qui fut présidé par Mlle Lilliane Labelle, chef-adjointe de la fédération, Mme J. Aimé Quessel, présidente de Montebello, et la secrétaire trésorière Mme A.J. Boucher, Buckingham.

Le rapport de l'exposition des travaux exécutés durant l'année fut commenté par Mlle Cécile Martin, technicienne de Québec. Le cercle de Maniwaki remporta les honneurs en se classant au premier rang.

Suivit une allocution de Mlle Lilliane Labelle; elle a rappelé les premiers moments des cercles de fermières, les programmes ont évolué depuis ce temps vers des questions économiques qui traduisent bien cette évolution.

F. Morency, ex-agronome du comté Papineau, nous donna en résumé les difficultés qu'éprouvent les cultivateurs de nos jours; il encouragea la dame fermière à aider son mari à s'améliorer celle bien entendu, qui demeure sur la ferme; toutes peuvent aider à l'agriculture, tout en prenant soin

à la propagande de la consommation des denrées. Il souligna l'importance du civisme, cette foule de petites choses; aider nos jeunes à le respecter, car la politesse pour autrui, devrait être notre principal point de vue.

M. Roland Barrette, chef-adjoint des fédérations, félicita tous les cercles pour les travaux d'exposition; il nous brossa un tableau des tâches à accomplir dans l'artisanat; c'est quelque chose de très humain, la satisfaction du devoir accompli, une raison d'ordre économique; comment affronter nos loisirs à notre disposition pour organiser notre temps à notre goût.

Un autre orateur et non le moindre, l'agronome du comté de Gatineau, M. Bernard Boulais, nous donna son opinion, depuis la fondation des cercles de fermières, il y a trente ans, grâce à leur travail d'équipe, de la coopération des cercles, les membres se prêtent à ussi pour développer le sentiment de justice, pour améliorer l'industrie, se rencontrent pour fraterniser et adoucir l'existence, que les cercles de fermières prennent un si grand essor dans la province.

On forma un comité sur l'éducation: les membres élues, sont: Mme Bernard Boulais, Maniwaki, présidente; Mme Germain Rondeau, de Buckingham secrétaire; Mmes André Lévesque, Fort-Coulonge, Lucien Millette de Fassett et Pierre Aubry de St-André-Avellin.

Pour terminer cette journée la présidente remercia les conférenciers pour leurs bonnes paroles. Elle a rendu hommage aux dames qui ont répondu à l'appel en préparant cette journée et en y assistant nombreuses.

La société historique de l'ouest du Québec s'intéresse au comté de Papineau

La Société historique de l'ouest du Québec, fondée officiellement le 15 avril 1966 par M. Jacques Gouin, s'intéresse à l'histoire du comté de Papineau, même si son siège est à Hull.

En effet, l'une des premières activités de la société a été la visite du manoir de Montebello ainsi que de la tombe de Louis-Joseph Papineau. Cette visite a attiré de nombreuses personnes d'Ottawa, de Hull, et même de Montréal. Les explications données par Mme Fréchette, dans le manoir même, ont vivement intéressé le groupe. Les membres de la société ont également visité le premier manoir Papineau, où M. et Mme Hunneault les ont très aimablement accueillis.

Pour donner suite à cette excursion, la Société historique a organisé à la Bibliothèque municipale de Hull, au siège de son secrétariat permanent, une séance de projection, où les membres ont montré les nombreuses diapositives qu'ils avaient prises au cours de la visite. Après les projections, M. Marcel Trudel, directeur du département d'histoire de l'Université d'Ottawa, et M. Fernand Ouellette, professeur à l'université Carleton et spécialiste de Papineau, ont animé une discussion sur les dernières années de Louis-Joseph Papineau.

Comme on le voit, le comté de Papineau est à l'honneur à la société historique de l'ouest du Québec. C'est pourquoi, les citoyens du comté sont cordialement invités à participer au travail de ce groupement, soit en devenant membre, soit en lui confiant les documents historiques (photographies, objets anciens, etc.), dont ils voudraient se débarrasser, soit en signalant des lieux d'intérêt historique à visiter dans le comté. La Société organise aussi des conférences et des projections de films susceptibles d'intéresser les maisons d'enseignement.

Voici l'adresse du secrétariat de la Société:

Bibliothèque municipale de Hull,
39, rue Leduc, Hull, P.Q.

LAURIER BASTIEN

Entrepreneur

en peinture résidentielle et commerciale

Tel. 986-5345

MASSON QUE

Nouvelles de Masson

ROULOTTES.

Pour être considéré comme demeure, une roulotte doit avoir les spécifications suivantes: Roues enlevées, avoir un sous-sol à l'épreuve de la gelée, 500 pieds de surface carrée avec 22 pieds de front.

C'est la réponse que le conseil municipal de Masson a reçue de son conseiller juridique Me Gérard Charron de Buckingham par l'entremise d'une lettre. Egalement, il a été révélé que les plaintes portées à un conseiller verbalement par un contribuable est valide puisque le conseiller est son représentant.

DELEGATION.

Le maire Lucien Bouchard et le conseiller Alton Carson ont été délégués par le conseil municipal à une prochaine rencontre entre les représentants des municipalités d'Angers et Buckingham Sud-Est pour discuter de fusion de ces deux municipalités à notre service des incendies.

AUGMENTATION DE SALAIRE.

Lors de l'assemblée le conseil a pris connaissance d'une demande d'augmentation de salaire du chef de police Paul-Emile Perrier. Les conseillers ont approuvé vu l'excellent travail accompli, une augmentation de \$5, par semaine effective au premier juillet dernier. Son salaire passe donc de \$85 à \$90 par semaine.

MONITEUR.

Le conseil a décidé d'engager un moniteur pour le terrain St-Jean de Brébeuf dans la personne de M. Claude Charlebois 17 ans, avec un essai de 2 semaines. Il devra faire parvenir le nombre de jeunes présents à chaque jour au secrétaire-trésorier, M. Pierre Hayes.

SOUS-SOL.

Le conseil donne un temps supplémentaire de 15 jours à M. André Laurin pour exécuter des travaux en vue de rendre son logis habitable. Ce dernier enlèvera un peu de terre sur son terrain et ajoutera des chassis comme l'exige la loi municipale.

Le conseil rencontrera de ux contribuables afin de connaître leurs points de vue sur l'aménagement d'un nouveau terrain vacant pour l'installation de roulettes non loin de leur propriété. Le ministère fédéral des travaux publics a révélé que des travaux d'agrandissement seront prochainement exécutés au quai du fer à cheval, de Masson. A ce sujet le conseil demandera à la province de Québec l'autorisation d'exécuter des travaux d'agrandissement sur la route du chemin du quai en plus de poser de l'asphalte. Enfin, après de nombreuses

demandes adressées au conseil municipal, M. Wilbert Somers verra exécuter des travaux pour l'irrigation de l'eau au ruisseau Lahale. Ces travaux aideront à corriger un détour qui a occasionné de nombreuses pertes de terrain à M. Somers. Les employés municipaux déversent des tonnes de piliers de ciment et de sable.

MAUVAISES HERBES.

Le chef de police Paul-Emile Perrier a été autorisé par le conseil à vérifier les terrains vacants ayant de la mauvaise herbe. On sait que les terrains vacants doivent être nettoyés avant la date du 15 juillet.

Les terrains vacants qui n'auront pas été nettoyés le seront par les employés municipaux et les propriétaires seront chargés, sur leur compte de taxe municipale pour 1967.

MASSON PERD SON BOULANGER.

M. Ovilla Scantland 60 ans, demeurant rue St-Jean Baptiste a décédé dimanche matin dernier chez lui des suites d'une longue maladie.

Boulangier de métier, il l'exerçait à Masson depuis plus de 21 ans, soit depuis qu'il était arrivé avec sa famille en 1945. Auparavant, il avait exercé son métier à Ste-Rose de Lima, pendant six ans. Au cours des dernières semaines ses deux fils Claude et Denis l'avaient remplacé, sa maladie le clouant au lit.

Mme Scantland nous a appris que la famille n'a pas l'intention de continuer ce beau métier de boulanger. M. Scantland faisait partie d'une grande famille, puisqu'ils étaient en tout 9 garçons. Son frère le chanoine Scantland est décédé il y a sept ou huit mois. Durant plusieurs années le père forma une équipe de baseball qui évoluait à Angers; M. Scantland le père était alors le receveur.

M. Scantland était un grand sportif, puisqu'il suivait activement le baseball durant les beaux jours des défuntes Casquettes Rouges en 1958-1962. En plus, il suivait les activités de la ligue de balle-molle Commerciale de Masson.

A la famille Scantland, nous offrons nos condoléances de la part des amis sportifs de Masson.

Réduction des tarifs

Depuis le 1er juillet la fromagerie de Plantagenet a réduit ses taux de transport du lait. A l'avenir les cultivateurs paieront 0,30 le cent livres de lait comparativement à 0,35 le cent livres qu'il était auparavant.

Station de service rasée par le feu

Une station de service appartenant à M. Hubert Sellers, et située sur la route 35 à un mille de Buckingham a été complètement détruite par le feu tôt dimanche matin.

On évalue les dommages à environ \$20,000. M. Sellers a déclaré que l'édifice et l'outillage étaient partiellement couverts par les assurances.

L'incendie, d'origine inconnue a été aperçue vers une heure du matin par un automobiliste, M. Rodney Henri. Il a immédiatement averti le service des incendies du canton de Buckingham qui a dû emprunter des boyaux d'arrosage de la ville de Buckingham afin de rejoindre la borne-fontaine située à quelque 1,500 pieds du lieu de l'incendie.

Outre le garage lui-même, qui a été complètement détruit on nous a dit qu'un camion bascule, un bélier mécanique, et tout l'outillage sont une perte complète.

Le garage était opéré par M. John Sellers, fils de M. Sellers.

Expo '67

La date limite pour la présentation d'inscriptions au programme des ensembles d'amateurs à l'Exposition universelle de 1967 a été portée au 30 septembre.

Jusqu'à présent, 101 ensembles d'amateurs venant de tous les coins du Canada ont été agréés. De plus, on a étudié encore une soixantaine de demandes d'inscriptions. Des 101 groupements déjà acceptés 30 sont du Québec.

Les groupements d'amateurs qui viendront à l'Expo 67 pourront se faire valoir sur cinq tréteaux disposés aux principaux carrefours du terrain de l'exposition.

"Il n'y a pas de limite précise quant au nombre d'ensembles que nous pouvons accueillir et nous croyons que nous pourrions aller jusqu'à 300 si il y a autant de demandes qui correspondent à nos normes de sélection. Au besoin, nous ajouterons un sixième tréteau à un autre carrefour", déclare M. Clay Sperling, responsable de la participation des ensembles d'amateurs à l'Expo 67.

"La quantité des réponses que nous avons reçues et la qualité des groupes qui se sont adressés à nous ont été absolument remarquables. Si nous reportons la limite d'inscriptions, c'est afin de nous assurer que tous les ensembles d'amateurs de bonne qualité du Canada ont pu participer à leur exposition", a-t-il dit.

Nouvelles mesures de sécurité

Sur la recommandation des autorités du Ministère du Travail du Québec, un arrêté en conseil vient d'édicter des règlements relatifs au travail qui peut être effectué dans le voisinage de lignes électriques. L'arrêté vise à protéger le public en général et les travailleurs en particulier contre tout accident. Cet arrêté s'imbrique à la loi concernant les établissements industriels et commerciaux.

Les présents règlements s'appliquent à tous les niveaux tels que: excavation, démolition, transport d'équipement, construction ou autres travaux qui peuvent s'effectuer dans le voisinage de lignes électriques et de leurs accessoires sauf les installations de branchement de 220 volts ou moins comprises entre le réseau de distribution et l'origine des installations électriques de l'abonné des entreprises de distribution d'énergie électrique.

Aux termes des règlements nul ne peut effectuer un travail susceptible d'approcher toute pièce, partie de machinerie ou personne à une distance inférieure à dix (10) pieds des conducteurs de leurs accessoires électriques sans avoir l'autorisation, d'un agent autorisé à l'emploi d'une entreprise de distribution d'énergie électrique.

Toute personne, compagnie, entrepreneur, propriétaire ou autre qui désire effectuer des travaux susceptibles d'approcher toute pièce, partie de machinerie ou personne à une distance inférieure à dix (10) pieds des conducteurs ou leurs accessoires électriques, devra aviser un inspecteur du Service d'inspection des établissements industriels et commerciaux du Québec et obtenir l'autorisation écrite d'un agent autorisé avant le début des travaux.

L'arrêté stipule, en ce qui a trait aux mesures de sécurité, que l'agent autorisé par les entreprises de distribution d'énergie électrique pourra permettre l'exécution des travaux à une distance inférieure à 10 pieds des conducteurs ou de leurs accessoires électriques, à certaines conditions: obtenir la mise hors tension des conducteurs durant les travaux à proximité de la ligne tracée; la construction d'un écran protecteur; l'installation d'une cage protectrice isolée au même détout appareil de lavage pouvant venir en contact avec les conducteurs sous tension; faire recourir les conducteurs et leurs accessoires d'isolants.

Elections

dans le canton de Buckingham

La mise en nomination pour les postes de conseillers aux sièges 2, 4 et 6 dans le canton de Buckingham, a eu lieu mercredi le 13 juillet.

Voici les noms des candidats sur les rangs.

Siège No 2 - M. Merlin Monette a été réélu par acclamation.

Siège No 4 - M. René Charon, conseiller sortant de charge aura comme opposant, M. Lionel Couture.

Siège No 6 - M. Douglas Fleguel conseiller sortant aura comme opposant M. Ernest Mercier.

La votation aura lieu le 18 juillet à la résidence de M. Joseph McGurn, rue Principale à Buckingham.

TEST DES CHOSES VUES

Où se trouve cet endroit?



Un jeu de Murine Co.

Indice: LES EAUX VERTES D'UN LAC RÉPUTÉ REFLECTENT UN PAYSAGE MONTAGNEUX ET SAUVAGE.

Réponse: LE LAC EMERALD, COLUMBIE BRITANNIQUE.

Bons yeux, bonne mémoire! Prenez toujours soin de vos yeux.



Allez-y! Prenez de belles vacances grâce au crédit-voyage HFC

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$ 3.00	\$ 3.75	\$ 4.50	\$ 5.12	\$ 6.46
300	9.00	11.25	13.50	15.37	19.37
500	15.00	18.75	22.50	25.62	32.28
750	22.50	28.12	33.75	38.43	48.41
1000	30.00	37.50	45.00	51.17	64.51
1500	45.00	56.25	67.50	76.75	96.77
2000	60.00	75.00	90.00	102.34	129.01
2200	66.00	82.50	99.00	112.59	141.81
2500	75.00	93.75	112.50	127.06	161.26

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Emportez suffisamment d'argent pour répondre à tous les besoins. Le crédit-voyage HFC vous permet de prendre vos vacances l'esprit tranquille. Vous rembourserez ensuite HFC commodément.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts aux taux réduits de groupe

HOUSEHOLD FINANCE HFC

BUCKINGHAM

101, rue St-Joseph—Téléphone 986-3327

(au-dessus du magasin Beamish)

Demandez nos heures d'ouverture le soir

En avez-vous assez de travailler pour les autres?
Devenez patron et homme d'affaire...

Antonio Paluck

986-2768

After 6.00 P.M. 986-5965 Après 6.00 P.M.

BUCKINGHAM

A votre service

Gérant Manager

'Star Brush Ltd'

Une ligne complète d'articles de ménage, articles personnels, cosmétiques, produits chimiques



Notre-Dame de la Salette

Régates et Tombola

NOTRE DAME DE LA SALETTE (16 et 17 juillet)

Au Clay Lake chez M. Noel Boucher. Organisé par les Chevaliers de Colomb de Notre-Dame de la Salette

PROGRAMME

Samedi le 16 juillet

1 hre Ouverture du tombola qui durera jusqu'à dimanche soir
8 hres Tîre de cable (classe lourde et légère)
8, 30 hres Danse avec orchestre - Danses carrées

Dimanche le 17 juillet

REGATE SUR LE LAC A PARTIR DE 2 HRES.

COURSES DE BATEAUX

2 hres Bateau muni de moteur 10 c. v.
2, 30 hres Bateau muni de moteur 25 c. v.
2, 30 hres Bateau muni de moteur 40 c. v.
2, 45 hres Bateau muni de moteur 50 c. v.
3 hres Bateau muni de moteur 75 c. v.
3, 30 hres Classe ouverte
4 hres Concours de ski nautique (hommes)
4, 30 hres Concours de ski nautique (femmes)
Un souper aux fèves au lard sera servi sur le terrain de 4 hres à 7 hres.
JEUX, AMUSEMENTS, ARTISTES INVITES, AVION.

BIENVENU A TOUS

Tous ceux qui désirent participer aux concours auront, jusqu'à dimanche midi pour s'inscrire.

Bienvenue à tous - Venez nous encourager, venez nombreux et souvenons-nous tous que "En tout temps, il faut être prudent".

Notre-Dame du Laus

Festival d'été

La Vallée de la Lièvre reconquise pour ses fameux carnivals d'hiver se lance maintenant dans un festival d'été.

Le premier du genre aura lieu à Notre-Dame du Laus du 25 au 31 juillet, organisé sous les auspices des Filles d'Isabelle.

Des festivités de toutes sortes se dérouleront durant toute la semaine.

Les fêtes débuteront le lundi soir par une montée aux flambeaux sur la rivière La Lièvre.

Il y aura aussi au cours de la semaine, des parties de bal-molle, des courses, des épreuves de natation, la projection de films, des soirées folkloriques, des concerts sous la lune, des épreuves de saut à la corde, des courses pour les embarcations à moteur, etc.

Durant la semaine, il y aura également un "tricot" au cours duquel les dames et jeunes filles pourront mesurer leur force, leur patience et leur énergie car on nous dit que les concurrentes devront tricoter jusqu'à épuisement.

Parmi les autres attractions il y aura une soirée récréative qui mettra les fermières à l'épreuve et qui promet beaucoup de plaisir à tous ceux et celles qui y assisteront.

Le samedi soir il y aura un grand feu d'artifice suivi le lendemain d'un concours de pêche, d'une démonstration de drave et en soirée l'on dansera à l'ombre du vieux pont couvert au coeur de ce beau village de la Vallée de la Lièvre.

Le grand tirage du festival, clôturera ce premier festival d'été dans notre région.

La semaine prochaine nous publierons un résumé du programme de cette semaine de festivités à Notre-Dame du Laus.

Un bambin se noie

Notre région connaît cette année sa pire saison depuis plusieurs années en ce qui regarde les tragédies de l'onde.

En effet avec la noyade du jeune Guy MacLachlan de Notre-Dame du Laus, c'est la troisième noyade dans notre région en l'espace de 8 jours.

Samedi dernier le 9 juillet, le jeune MacLachlan âgé de 3 ans, enfant de M. et Mme Roger MacLachlan de Notre-Dame du Laus a été retrouvé noyé dans les eaux de la rivière à Lièvre vers 2, 30 de l'après-midi.

Naissances

M. et Mme Yvon Dubois née Yvette Quevillon sont les heureux parents d'un fils baptisé : Joseph, Paul, Benoît, Parrain, et marraine: M. et Mme Gérard Quevillon de Masson oncle et tante du bébé. Porteuse Mme Claude Lacelles de Masson, tante de Benoît.

M. et Mme Patrick Boucher sont les heureux parents d'un fils baptisé Joseph, François, Le parrain et la marraine sont Yvon et Nicole Boucher, frère et soeur du bébé. Porteuse Mme Cyprine Boucher, tante de François.

Félicitations à ces heureux parents.

Val-des-Bois

Cercles des Fermières

14 membres du cercle des Fermières de Val-des-Bois se sont rendus à Gracefield mercredi dernier pour la journée d'étude et l'exposition intercircles de la Fédération No 15 groupant les cercles des comtés de Papineau, Gatineau et Pontiac. Ce sont Mmes Dalma Thibault, Lowell Valiquette, Lucien Prescott, Philippe Blanchard, Florent Prescott, Léo Larocque, Henri Vitleneuve, Oscar Larocque, Raymond Prescott, Raymond Larocque, Royal Bisson, Lucien David, François Blanchard et Maurice Proulx.

La journée débuta par la messe à 9, 30 hres et se poursuivit jusqu'à 4, 30 hres. Les conférenciers furent des plus intéressants et le panel sur le sujet d'étude de l'année "Evolution de la femme et vie moderne", fut animé par des femmes qui occupent des places importantes dans la vie moderne. Il s'agissait de femmes présidentes de commission scolaire, de femme médecin, et d'institutrice. Tous ont pu concilier leur devoir social et leur devoir familial, mais avec la compréhension et la coopération de leurs maris. La journée s'avéra intéressante et instructive et le but de ces rencontres reste toujours le même "Faire aimer l'existence en la rendant meilleure".

On avait signalé sa disparition vers 7, 30 hres vendredi au soir. Né à Notre-Dame du Laus le 24 mars 1963, Guy était le fils de Roger MacLachlan et de Lucille Dicaire.

Outre son père et sa mère, le bambin laisse dans le deuil, trois frères: Alain, Louis et Bernard à la maison, 2 soeurs: Brigitte et Chantal à la maison.

La cérémonie des anges a eu lieu à Notre-Dame du Laus le 11 juillet à 4 hres. Direction funéraire maison Vincent Brunet de Buckingham.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Ovila Scantland de Masson, survenu samedi le 9 juillet, à l'âge de 60 ans.

M. Scantland était boulanger à Masson depuis 1945. Né à Angers le 17 avril 1906, il était le fils de Maxime Scantland et de Elisa Daoust tous 2 décédés.

Son épouse Yvette Giroux lui survit, il laisse dans le deuil outre son épouse, 4 fils: Clau-

MME MARIE-PAULE ALLAIRE

REELUE PRESIDENTE

Les membres de la Chambre de Commerce de la Vallée de la Lièvre ont réélu Mme Marie-Paule Allaire de Notre-Dame du Laus au poste de présidente pour un deuxième terme consécutif. Les autres officiers élus sont les suivants: MM. Téléphore Dicaire et Jean-Guy Sarrazin, vice-présidents, M. Gaston Daoust, réélu secrétaire. Les directeurs sont: Mme A. Sylvestre, Mlle Jacqueline St-Amour, MM. Alcidas Bastien, Loranço Bertrand, Jean Labelle, Guy Longpré, Herbert St-Amour et Emmanuel Sylvestre.

Déjà au travail incessant des membres de cette chambre au cours de la dernière année, beaucoup de travail a été accompli, mais il en reste beaucoup à faire encore cette année.

Grâce à la chambre de commerce, de nombreuses représentations ont été faites au ministère de la voirie pour obtenir tout au moins l'entretien de la route, 35.

Cette année on espère que le gouvernement nouvellement élu fera des travaux de reconstruction sur cette route qui est le point direct et le plus court entre Ottawa-Buckingham et Mont-Laurier.

Seulement un mille de chemin a été reconstruit sur cette route depuis 1960. Cependant, on a réussi à obtenir une bonne couche de gravier pour rendre la route plus carrossable. Actuellement elle est en bon état, et tous ceux qui voudraient se rendre à Notre-Dame du Laus pour le festival d'été du 25 au 31 juillet, pourront bénéficier d'une bonne route.

Il y a plusieurs mois déjà, la Chambre de Commerce a réussi à obtenir l'assurance du ministère de la Santé qu'une infirmière licenciée demeure en permanence à Notre-Dame du Laus. Même si cette infirmière n'est pas encore arrivée, on espère qu'elle sera désignée, sous peu.

Enfin les membres de la chambre ont fait de nombreuses démarches pour améliorer les sort de plusieurs de leurs enfants qui ont une grande distance à parcourir pour se rendre à l'école.

Mme Allaire qui est la seule femme au Québec à la tête d'une chambre de commerce, accomplit un travail remarquable surtout si l'on considère qu'en plus de s'occuper de sa famille elle gère une entreprise forestière, un important magasin général et une scierie.

A l'occasion de sa réélection à la présidence, nous lui offrons nos félicitations et nous lui souhaitons d'obtenir encore cette année, beaucoup de succès afin que la vallée de la Lièvre connaisse vraiment un essor économique, industriel et touristique.

A tous les membres nous offrons également les meilleurs vœux dans la réalisation de leurs projets futurs.

DÉCÈS

M. ALBERT BERTRAND

Est décédé subitement jeudi, le 30 juin à Masson, M. Albert Bertrand époux de Cécile Larose, à l'âge de 56 ans. M. Bertrand qui était à l'emploi de la James MacLaren à Masson était malade depuis quelques temps, mais rien ne laissait prévoir une fin aussi soudaine. Il était né à Ste-Rose de Lima le 5 août 1909 du mariage de feu Eucharde Bertrand et de Mary Evans. Il laisse dans le deuil outre son épouse, deux fils: Raymond et Bernard de Masson; 1 fille, Mme Wilfrid Bastien née Sylvia de Masson, 1 frère, l'échevin Léo Bertrand de Buckingham; 1 soeur Mme Jean Beauchamp de Buckingham. La dépouille mortelle fut exposée aux salons Vincent Brunet, 115 rue MacLaren à Buckingham d'où eut lieu le départ du cortège funèbre, lundi le 4 juillet à 9, 40 a. m. pour le service en l'église Notre-Dame des Neiges à Masson à 10 heures. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. HONORE MARTEL

M. Honoré Martel demeurant au 571 rue Bélanger à Buckingham, est décédé vendredi dernier à l'âge de 65 ans. Né à Ripon le 22 mars 1901, du mariage de feu Xavier Martel et de Josephine Rochon, M. Martel était l'époux de Albina Houle qui lui survit. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil 4 fils: Marcel, Roger, Gérard et Raymond de Buckingham; 4 filles: Mmes Albert Spencer, Georgette; Mme Bertrand Boucher, Jacqueline; Aimé Bourassa, Denise; Mme Donatien Lalonde, Jeannine, toutes de Buckingham. 1 frère, Jean-Baptiste, de Buckingham. 2 soeurs Mmes Ovila Lamoureux et Mme Léocrite. La dépouille mortelle, reposa aux salons funéraires Vincent Brunet, 115 rue MacLaren, à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre lundi le 4 juillet à 8, 45 a. m. pour le service en l'église St-Grégoire à 9 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

M. OVILA BASTIEN

M. Ovila Bastien de Buckingham est décédé lundi le 4 juillet à l'âge de 77 ans. Né le 22 août 1889 à Buckingham, M. Bastien était le fils de Moïse Bastien et de Olympe Lahaie tous deux décédés. Son épouse Rose Mongeon l'a précédé dans la tombe. Il laisse dans le deuil, trois fils: Laurencide et Rhéal, de Buckingham; Gilles de Timmins, 6 filles: Mmes Jean Girouard Méta; Donald Martel, Isabelle; Auguste Andras, toutes quatre de Timmins, Ont. Mmes Armand Charbonneau Lauréa de Buckingham et Armand Bouffard, Yolande de Levac, Ont. 3 frères: Claude, Romuald et Donat de Buckingham, 1 soeur: Mme René Philibert de Val d'Or. La dépouille mortelle reposa aux salons funéraires Vincent Brunet, 115 rue MacLaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre, mercredi le 6 juillet à 9, 15 a. m., pour le service en l'église St-Grégoire à 9, 30. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

DÉCÈS DE M. OVILA SCANTLAND

de, Paul et Philippe de Masson, trois filles: Mme Raymond d'Éléger, Hélène de Gatineau, Lucille et Johanne à Masson.

Dix frères: Félix de Gatineau, Albert de Hull, Domina d'Angers, Rhéal de Templeton, Rhéal de Eastview, Lucien de Hamilton, Jean-Marie de Québec, Josephat de Kirkland Lake, René d'Aylmer. Le défunt était également le frère de feu le chanoine William Scantland décédé il y a quelques mois, 2

soeurs: Mmes Gaston et May MacKenna de Gatineau. La dépouille mortelle reposa aux salons funéraires Vincent Brunet, 115 rue MacLaren à Buckingham d'où eut lieu le départ du cortège funèbre mercredi le 13 juillet, à 9, 30 a. m., pour le service en l'église Notre-Dame des Neiges de Masson à 10 hres.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.



D. DALE MCCOOEY, D.C.
Chiropractor - Chiropracticien
413 VICTORIA THURSO, QUE.
TEL.: 985-2462



Heures de bureau:
Mardi 2 hres à 8 hres P.M.
Jeudi 2 hres à 8 hres P.M.

Nouvelle adresse

777-6520

Dr. GILLES COUTURE

OPTOMETRISTE

Spécialiste pour la vue

5 rue Laval (Edifice Mousséau)

Hull, Qué.

Richard Damphousse se noie à Buckingham

Un adolescent de 13 ans, Richard Damphousse fils de M. et Mme Arthur Damphousse du 52 60 rue Lacordaire à Montréal, s'est noyé jeudi dernier dans les eaux de la rivière La Lièvre à 2 milles de Buckingham. La noyade est survenue vers 11, 15 de l'avant-midi sous les yeux de sa grand-mère âgée de 87 ans, Mme Téléphore Damphousse.

Selon le rapport de la sûreté provinciale le garçon était debout sur les billes de bois, près de la rivière lorsqu'il a subi semblé-t-il une attaque d'épilepsie pour ensuite glisser dans la rivière.

C'est le plongeur du poste CKCH à Hull, M. André Labelle qui a retiré le corps de la victime de l'onde vers l'heure de l'après-midi.

Le jeune Damphousse passait quelques jours de vacances à Buckingham, en compagnie de ses parents.

Né à Montréal, le 27 juillet, 1952, Richard était le fils de M. Arthur Damphousse et de Eglantine Lafleur autrefois de Buckingham.

Il laisse dans le deuil son père et sa mère et sa grand-mère, un frère Raymond de Montréal, 2 soeurs: Mme Robert Labranche née Gisèle et Mme Léonard Souprink née Lilianne, toutes deux de Montréal. La dépouille mortelle reposait aux salons funéraires Vincent Brunet 115 rue MacLaren à Buckingham d'où eut lieu le départ du cortège funèbre samedi 9 juillet 1966 à 9, 20 a. m. pour le service en l'Eglise St-Grégoire de Naziance de Buckingham à 9, 30. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Noyade dans La Blanche

Un jeune père de famille de 20 ans, Réal Lefebvre du 774 de la rue Principale à Buckingham a perdu tragiquement la vie dimanche le 3 juillet, lorsqu'il s'est noyé dans les eaux de la rivière la Blanche à 11 milles de Buckingham.

Né le 23 décembre 1945 à Notre-Dame du Laus Réal était le fils de Eugène Lefebvre et de Rosa Leclerc qui lui survit. Il était marié à Antoinette Charon et était le père d'une fille et née Martine.

Il laisse dans le deuil ses parents, son épouse et sa fille: six frères: Gérard et Abbé, de Notre-Dame du Laus, Raymond, Sylvio et Agnas de Buckingham; Rodolphe de Masson, 4 soeurs: Mmes Alfred Laurin de Buckingham; Gérard St-Denis de Val-des-Bois; Rolland Constantineau et Roger Paquette de Hull.

La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires Vincent Brunet 115 rue MacLaren à Buckingham, d'où eut lieu le départ du cortège funèbre mercredi 6 juillet à 7, 45 a. m. pour le service en l'Eglise St-Grégoire à 8 hres. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

CLINIQUES REGIONALES SUR LA DERNIERE CAMPAGNE ELECTORALE

Le service des relations publiques de la Fédération Libérale du Québec a organisé une série de cliniques régionales au cours desquelles il réunira les dirigeants libéraux des comités de chacune des 18 régions délimitées par la constitution de la Fédération, dans le but d'établir le bilan de la dernière campagne et de recueillir toutes les suggestions susceptibles d'aider à la bonne marche d'une campagne électorale éventuelle. Une première rencontre a déjà eu lieu à Joliette, où les dirigeants libéraux de la région des Laurentides ont fait part de leurs griefs et formulé un bon nombre de recommandations.

Dans les semaines à venir, le directeur des relations publiques de la Fédération, M. Paul-André Joly coordonnera la tenue de telles réunions dans les endroits suivants: Drummondville, Sherbrooke, Thetford, Québec, Ste-Anne-des-Monts, St-Jean Port-Joly, Alma, Grand-Mère, Valleyfield, St-Jean, Hull, Val d'Or et les Iles de la Madeleine, où la fin de cette tournée est prévue pour le début du mois d'août.

Ces rencontres précéderont une tournée dans tous les comités de la "Belle province" que doit effectuer le Chef du Parti

libéral du Québec, l'honorable Jean Lesage, ainsi que d'autres personnalités du Parti, au cours des prochains mois.

Le nouveau whip-en-chef de la députation libérale à l'Assemblée législative, M. Pierre Laporte ou son adjoint, M. Louis-Philippe Lacroix, député des Iles-de-la-Madeleine, présideront chacune de ces rencontres.

Tournoi de pêche

L'Association chasse et Pêche de Papineau Inc., désire annoncer à tous les amateurs un important tournoi de pêche le dimanche 31 juillet prochain de 6 heures du matin à 2, 30 de l'après-midi au lac Donaldson.

On pêchera surtout le masquinongé. L'enregistrement a lieu au restaurant Tesk. Le prix est de \$1, pour les adultes et de cinquante sous pour les enfants. Chaque pêcheur devra amener sa propre chaloupe ou bateau. Il y a un terrain de stationnement gratuit.

Il y a prix d'entrée pour les spectateurs et de nombreux prix aux gagnants. Venez tous en foule, amateurs de pêche de la région on vous attend.

ACCIDENT

Cycliste blessé.

Le jeune Larry Lawliss 8 ans, fils de M. et Mme Gerry Lawliss de Buckingham a subi de sérieuses blessures lundi soir dernier vers 7 hres alors qu'il roulait en bicyclette sur la rue Principale à Buckingham. Il a été frappé par une motocyclette conduite par Normand Leclair. Selon le rapport de la police, le jeune Lawliss roulait vers le Sud et M. Leclair, vers le nord. A un moment donné le jeune Lawliss aurait tourné vers une entrée de cour, et il aurait été frappé au même moment.

Les ambulanciers de la maison d'adieux ont transporté le garçon à l'hôpital Général d'Ottawa d'où on nous rapporte qu'il souffre d'une fracture de la clavicule et autres blessures à la figure. Son état est considéré comme satisfaisant.

L'agent Réjean Payette de la sûreté municipale a fait les constatations d'usage.

Le centenaire et l'oecuménisme

Le Centenaire de la confédération assurera une nouvelle dimension et une relance au mouvement mondial de l'oecuménisme.

C'est ce que prévoit l'homme au doux parler qui est le chef spirituel des fidèles de l'Eglise orthodoxe roumaine en Amérique du Nord.

L'évêque Valerian D. Trifa s'est laissé impressionner vivement par les projets du Centenaire dans le domaine de la collaboration interconfessionnelle, si bien qu'il est venu récemment de Détroit, le cœur de son diocèse, pour assister à une réunion de deux jours de la Conférence interconfessionnelle canadienne. Etablie avec l'aide d'une subvention de la Commission du Centenaire, la Conférence a réuni pour la première fois au pays 31 conférences religieuses en vue de coordonner les services religieux, qui marqueront l'année du Centenaire.

Après la réunion, l'évêque Trifa a déclaré: "Les délibérations ont été très cordiales. Cela tient peut-être au nombre des participants." Une centaine de délégués des 31 conférences religieuses, de journalistes de journaux religieux et d'observateurs assistaient à la réunion de planification. Le premier jour, l'assemblée s'est répartie en groupes d'étude des projets. L'évêque Trifa a fait avoir qu'il distribuerait les rapports intermédiaires des principaux programmes de la Conférence interconfessionnelle à toutes ses paroisses au Canada et aux Etats-Unis. Les principaux pro-

A travers mon chapeau Ray. Clouston.

A cause de l'automation, de l'évolution, nous devenons petit à petit des solitaires.

Ce genre de vie est-il meilleur? Toutefois, nous nous détachons de l'esprit de famille, de l'organisation collective, et même des sports collectifs.

Je me souviens il n'y a pas si longtemps chaque petit village ou municipalité organisait ses manifestations de la St-Jean Baptiste. Nos pères travaillaient bénévolement pour organiser ses parades de plus en plus belles chaque année.

Nous avions aussi ces pique-niques où pratiquement tous les gens du même village, de la municipalité se rencontraient, sur une plage réservée à l'avance trois ou quatre fois par an. Les sports faisaient partie de la vie de chaque famille, ce qui semble être oublié maintenant.

Aujourd'hui, la Noël, fête des mères, fête des pères, parades de la St-Jean-Baptiste sont devenus des manifestations commercialisées où l'argent remplace le patriotisme.

Les pique-niques de village sont remplacés par les camps d'été, le yatching, ski nautique.

Sommes-nous vraiment des solitaires ou des victimes du système capitaliste qui depuis les dernières années a réussi à hypothéquer l'avenir de chaque famille, de chaque individu en l'éloignant de ses fêtes paroissiales, de ses voisins, de ses parents, par des luxes qu'il parviendra à détester étant trop pris financièrement.

Ces fantaisies de télévision, stéréo, yacht de 45 chevaux - vapeur, auto de l'année, camp d'été, "Split level" accaparent tellement l'individu chaque jour qu'il le rendent esclave de la vie familiale.

grammes ont pour objets d'ouvrir à tous les visiteurs les églises et les institutions pendant l'année du Centenaire, de préparer des services spéciaux le Jour de l'An, le 1er juillet et le Jour d'action de grâce, et de lire une proclamation et de chanter un hymne du Centenaire dans les églises, les synagogues, les temples et les mosquées de toutes les régions du pays.

"Non seulement les Eglises du continent se rencontrent-elles mais elles découvrent tellement de choses qu'elles en ont un commun que nous pouvons, enfin, mettre nos projets à exécution."

L'éminent chef spirituel, qui a immigré aux Etats-Unis, de la Roumanie en 1952, dirige un vaste diocèse dont les limites territoriales s'étendent de Boston à Los Angeles et au nord, en territoire canadien. "M e s

principales paroisses canadiennes, a-t-il déclaré, sont situées en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. La plus ancienne église roumaine orthodoxe, en Amérique du Nord est celle de Regina, qui a été construite au début du siècle."

Les fidèles canadiens de l'évêque Trifa s'intéressent depuis plusieurs mois aux travaux de la Conférence interconfessionnelle à laquelle ils apportent son succès. Les 19 membres du conseil d'administration représentent les confessions religieuses suivantes: Anglicans, Baptistes, Catholiques, Eglise Unie, Juifs, Luthériens, Mennonites, Orthodoxes, et Presbytériens.

Le président de la Conférence interconfessionnelle est M. Lavy M. Becker, de Montréal, qui représente de Congrès Juif, Canadien au conseil d'administration.

SPECIAL PEINTURES EXTERIEURES

Benjamin Moore paints

No. 110-04

No. 18501

Rég. \$10.60

Rég. \$6.25

Spécial \$8.95 | Spécial \$4.98

PEINTURES INTERIEURES

GRAND SPECIAL \$3.33 le gallon et plus

CENTRAL HARDWARE

Dépositaire de Benjamin Moore

460 PRINCIPALE BUCKINGHAM 986-2800

HOTEL CAPITOL - Thurso

SPECIALITE: METS CHINOIS



DANSE AVEC ORCHESTRE

VOUS POUVEZ VOIR UN FILM

JEUDI VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE

DIMANCHE A 3 HRES ET 8 HRES

Jackie Gleason dans Gigot

A la Régionale Papineau

Lors de l'assemblée générale des délégués de la Régionale Papineau, tenue à l'académie St-Laurent à Buckingham, lundi le 4 juillet, M. Rémi Morin de Masson a été réélu président, de la Régionale pour un 2e mandat.

Les autres commissaires sont les suivants: M. Lucien Houle de Buckingham, M. Jules Mineault d'Angers, M. Lionel Lavoie de Papineauville, M. Gérard Whissell de St-André-Avellin qui a été réélu ce soir-là, M. Wilfrid David de Chénéville.

A cette réunion il fut question de porter le nombre des commissaires de la Régionale à neuf, afin de donner une meilleure représentation à certains territoires. Cette question sera soumise aux délégués après étude.

Afin que nos lecteurs sachent bien qui sont les délégués de chaque municipalité scolaire sous la juridiction de la Régionale Papineau, nous vous donnons ci-après la liste de ces délégués pour l'année 1966-67.

Notre-Dame de la Garde Val-des-Bois:	Roy Antonio Trottier Aurèle Preseault Albert
Notre-Dame de la Salette:	Larocque Archie Plante Rolland Vallières Develin
Buckingham	Mageau Wilfrid Quevillon Réjean Strevey André
Notre-Dame des Neiges Masson:	Giroux Léo Houle Lucien Berthel J. Prime
L'Ange Gardien - Angers:	Locas René Morin Rémi Séguin Phéliza
Thurso:	St-Louis Philippe Parent Aurèle Mineault Jules
Plaisance:	Duguay Emile Lafleur Fernand Ménard Fernand
Papineauville:	Blais Roger Desjardins Gilbert Lefebvre G. Etienne
Montebello	Fortier Roméo Lavoie Lionel Ouellette Emile
St-Fidèle, Fassett:	Bertrand Jean-Guy Gignac Gilles Ménard Marcel
St-André-Avellin:	Giroux René Meloche Lionel Villeseche Omer
Notre-Dame de la Paix:	Gendron Paul Leblanc Aldebert Whissell Gérard
Chénéville	Deschambault Roland Denil Denis Laporte Mastai
Duhamel:	Blais Léo David Wilfrid Leduc Jean
Ripon:	Filion Marcel Desgagne Réal Forgues Elphege
Montpellier:	Sabourin Aurélien Sabourin Conrad Sabourin Gilles
	Deschatelets Fernand Ducharme Alde Séguin Renald

SOCIÉTÉ

PROTECTRICE DES ANIMAUX

Un rapport récent de la société protectrice des animaux montre que l'inspecteur Emmanuel Perras a répondu à 64 appels au cours de l'année 1965.

A date en 1966 en collaboration avec la police provinciale neuf appels ont été faits dont l'un venant du Gore près de Thurso.

Tous ces appels seront vérifiés sous peu et des dispositions seront prises suivant la nécessité.

En terminant, la société est heureuse de rapporter que le nombre de membres grossit régulièrement.

MEILLEURE HISTOIRE

Jacques le Barbier a vraiment à coeur la bonne apparence de ses clients et il se faisait un devoir de leur faire des suggestions.

Ainsi, à un client qui est assis sur la chaise, il demande: Vous ne voulez pas que je vous rase la moustache?

Non, merci, répond le client.

Barbier: Pourtant, il me semble que ça vous ferait mieux, pas de moustache...

Non merci, j'aime ça moi, porter une moustache.

Barbier: Mais, vous ne trouvez pas ça difficile de manger votre soupe avec une moustache?

Pas du tout! Je ne mange pas ma soupe avec ma moustache, je la mange avec une cuillère.

CHAMPINO.

Les pesticides sont utiles mais attention ...

A l'heure actuelle, près de 3,500 formules ont été déposées pour fins commerciales par l'industrie canadienne des pesticides, dont les ventes au détail dépassent \$36 millions par année, lit-on dans un article du Reader's Digest de juin sur les dangers des pesticides.

Aux termes de la loi fédérale, les étiquettes de pesticides doivent obligatoirement porter le symbole "tête de mort et tibias" ainsi que le mot POISON lorsque le contenu est reconnu comme dangereux pour les humains. Le Comité des pesticides de l'Association canadienne des consommateurs juge ces précautions insuffisantes: "Nous voulons que les mots TOXIQUE ou ATTENTION figurent en gros sur le devant du contenant."

Selon l'ancien chef de la Direction canadienne des aliments et drogues, "on n'a relevé au pays aucune preuve concluant d'un empoisonnement, imputable à des résidus de pesticides dans les aliments".

La loi fédérale qui vous protège contre le danger d'absorber par les aliments des quantités nuisibles de produits chimiques est la Loi des aliments, et drogues de 1953. Elle donne à la Direction des aliments, et drogues pleins pouvoirs pour fixer la tolérance, c'est-à-dire la quantité maximale de résidus chimiques pouvant être impunément laissés sur une récolte vivrière. Cette tolérance est toujours une forte marge de sécurité. La Direction détermine quelle est la plus petite quantité qui puisse affecter le plus sensible des animaux de laboratoire, puis elle divise ce chiffre par 100.

Les inspecteurs des aliments disposent d'instruments d'une sensibilité telle qu'ils puissent détecter la présence de pesticide dans un aliment jusque dans la proportion d'un milliardième; ils ont le droit de saisir les aliments contenant des résidus en quantités supérieures à la tolérance admise, et à imposer une amende aux responsables. L'an dernier, par exemple, ils ont fermé un poste de fouragement et deux vacheries à Grand Forks, en Colombie-Britannique, après avoir constaté que la proportion du pesticide dieloron dans la viande et le lait des animaux atteignait un niveau dangereux.

Pourtant, lit-on encore dans Sélection, ces précautions ne suffisent pas à contenter tout le monde. L'Association des consommateurs déclare carrément "Nous croyons qu'il n'y a pas assez d'inspections ni d'inspecteurs".

LA CREME GLACEE, REINE DES DESSERTS

Désirez-vous de la crème glacée? Voilà une question aussi familière aux jeunes qu'aux moins jeunes. Le fait que la crème glacée soit servie dans 90 p. cent des foyers canadiens est bien une preuve tangible de sa popularité.

La crème glacée est un aliment nourrissant car elle contient tous les éléments nutritifs de la crème et du lait. De plus, elle permet souvent à un mamans de fournir aux membres de leur famille qui n'aiment pas particulièrement le lait, la quantité de ce breuvage nécessaire à la santé.

Si vous désirez conserver la crème glacée pendant plusieurs semaines, déposez-la dans un congélateur à température de 0°F ou moins. Afin de vous faciliter la tâche au moment de la servir, placer la crème glacée quelques temps au réfrigérateur afin qu'elle ramollisse un peu. Avant de la replacer au congélateur, assurez-vous que le contenant est hermétiquement fermé. Un petit conseil en passant, lorsque vous servez des cornets de crème glacée à vos enfants, utilisez une cuillère bien sèche, car si la cuillère est mouillée, il se formera des cristaux dans la crème glacée.

La crème glacée, disponible dans plusieurs parfums, constitue un dessert ou une collation simple et facile à servir. Bien souvent les mamans ont l'embaras du choix et les enfants n'attendent pas à solutionner le problème car ils aimeraient bien en avoir plusieurs sortes à la maison. Cependant, il reste que la crème glacée à la vanille se prête à plus de variations. Elle peut accompagner bon nombre de desserts ou encore être servie garnie de sauce.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont expérimenté récemment quelques recettes de sauces. Elles vous suggèrent de les préparer et d'en garnir la crème glacée la prochaine fois que vous la servirez aux membres de votre famille. Bon appétit!

Sauce au miel et noix

1 c. à table de café instantané
2 c. à table d'eau bouillante
1 tasse de miel liquide
1/4 tasse d'amandes grillées, hachées

Dissoudre le café dans l'eau bouillante et incorporer au miel. Ajouter les amandes. Servir sur crème glacée. Si l'on désire servir la sauce chaude, la faire chauffer au bain-marie pendant 10 minutes. Quantité: environ 1 tasse.

Sauce pommies-butterscotch

3/4 tasse de cassonade
3 c. à table d'amidon de maïs
1/8 c. à thé de sel
2 tasses de jus de pomme
1/4 tasse de beurre

Mêler sucre, amidon de maïs et sel. Incorporer graduellement au jus de pomme. Faire cuire en brassant constamment jusqu'à ce que la sauce épaisse, environ 10 minutes. Ajouter le beurre et brasser jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Servir la sauce chaude ou froide, sur crème glacée. Quantité: environ 2 tasses.

Sauce aux fraises

2 tasses de fraises lavées et équeutées
(1 boîte de 1 chopine)
1/3 tasse de sucre
Pincée de sel
1/2 tasse d'eau
1 c. à thé de jus de citron

Ecraser une tasse de fraises et trancher celles qui restent. Mêler l'amidon de maïs, le sucre et le sel. Incorporer graduellement à l'eau et ajouter les fraises écrasées. Faire cuire en brassant constamment jusqu'à ce que la sauce épaisse, environ 10 minutes. Retirer du feu et ajouter le jus de citron. Refroidir. Ajouter les fraises tranchées juste avant de servir. Servir sur crème glacée à la vanille. Quantité: environ 1 1/2 tasse.

Au Petit Café

Le 1er juillet dernier avait lieu l'ouverture d'un Petit Café au Buckingham Theatre Workshop. Un groupe de jeunes de 13 à 19 ans ont pris l'initiative, d'ouvrir cette nouvelle boîte à chanson à Buckingham. En Anglais ce Petit Café s'appelle: Positively 4th Street Coffee House.

Cette première soirée a connu un succès fou puisque la plupart des jeunes de Buckingham ont répondu à l'appel des organisateurs. Les frais de la musique étaient la responsabilité de l'orchestre "The Other five" qui en était à sa première expérience en public. Les chanteurs étaient Bill Garnet et ses amis.

Tous les jeunes ainsi que les parents sont les bienvenus à toutes les fins de semaine au Petit Café. Vous verrez comment, s'amuse notre jeunesse.

Le prix de l'essence

Les enquêtes ont ceci de bon: elles montrent l'écart entre l'opinion et la réalité. D'après un sondage pratique l'an dernier, 43 personnes sur 100 trouvent l'essence trop dispendieuse. C'est choquant, l'essence étant un des rares articles dont le coût a diminué depuis 40 ans. A Montréal aujourd'hui, un gallon d'Esso vous coûtera 23,9 ¢. En 1926 il coûtait 28,5 cents, mais (assurément, vous payez plus de 23,9 cents. Le prix est de 41,9 cents, mais il comprend 18 cents de taxe. La taxe en 1926 était de 3 cents).

Même alors, une baisse de 4,6 cents vous paraît sans doute négligeable. A vrai dire, c'est plus qu'on le dirait. Si les prix de l'essence avaient grimpé comme tout le reste, ce gallon vous coûterait environ 52 cents (plus la taxe). Sans compter que la qualité de l'essence s'est considérablement améliorée dans l'intervalle.

Presque tout a monté depuis 40 ans. En 1926, le meilleur complet du catalogue se vendait \$33,50 alors que son prix actuel est de \$75. Le bifteck, qui coûte maintenant \$1,10 la livre, se vendait 30 cents en 1926.

N'allez pas croire que l'impression que l'essence est trop dispendieuse soit la seule idée fautive concernant les compagnies pétrolières. Des sondages démontrent que le public attribue un profit de 23 cents par dollar de vente et qu'à son avis ce profit devrait être d'environ 16 cents. Savez-vous quel a été le profit net de l'Imperial Oil l'an dernier? 7,4 cents.

Et les impôts? Selon les résultats d'une enquête de la Chambre de Commerce, les Canadiens jugent que le monde des affaires est quelque peu surtaxé. Ils évaluaient à 23,5 pour cent le taux d'imposition des profits et suggéraient de réduire ce taux de 23 cents pour cent. Or, l'an dernier, les taux des impôts sur le revenu de compagnies comme l'Imperial Oil s'élevaient à un peu de 50 pour cent.

Et ainsi de suite. Serait-il vraiment souhaitable que tout le monde soit toujours au courant de tout et fonde sa vie sur de dures réalités, au lieu de se bercer d'illusions? Où serions-nous si personne ne croyait à la possibilité de vivre aussi économiquement à deux que seul?

Au conseil municipal

Le conseil de ville de Buckingham s'est réuni lundi le 4 juillet pour son assemblée régulière. Étaient présents Son Honneur le Maire Ulysse Tremblay, les échevins Nadon, Lemieux et Bertrand.

Une lettre de l'aviseur légal stipule que dans le code des cités et villes il n'y a rien au sujet des chats. Par contre Me Charron déclare que si les chats sont une nuisance publique, la ville peut adopter un règlement pour les éliminer.

La compagnie British American Oil a adressé une lettre à la ville pour l'informer qu'elle est prête à vendre une parcelle de terrain au bout de la rue Maple pour la somme d'un dollar, pourvu que la ville en retour installe un service d'eau allant au garage de cette compagnie. L'échevin Nadon a proposé qu'une lettre soit envoyée à la BA afin qu'elle délègue un représentant pour venir rencontrer le conseil.

Une lettre du ministère de la santé en date du 20 juin, avise le conseil que certaines analyses de l'eau potable au début de juin, démontrent que la machine à chloration est en mauvais état. En conséquence l'échevin Nadon secondé par l'échevin Bertrand propose que la ville achète un nouveau chlорinateur automatique pour remplacer le vieux système.

Le comité masculin des Dynamiques a écrit une lettre au conseil pour lui demander d'ap-

puyer une pétition qui sera présentée au Provincial des Frères de l'Instruction Chrétienne afin que ce dernier reconsidère sa décision de nommer le frère Camille Campagna, directeur à Thurso. Le conseil a appuyé cette demande unanimement.

au coût de \$996.

L'échevin Nadon a proposé, que la ville paie la facture de \$1,600 à la compagnie Sani-Tank pour le nettoyage des rues au printemps. L'échevin Lemieux a secondé cette motion.

L'échevin Nadon a proposé, l'achat d'une pompe à égouts

L'assemblée a été ajournée, sine die.

Le coin des 13 à 19 ans

par BRIAN BOUCHARD

"Hit Parade" du club "SMASH"

c/s	s/d		
1	(3)	Red Rubber Ball	The Cyrkles
2	(1)	Paperback Writer/Rain	The Beatles
3	(2)	Strangers in the Night	Frank Sinatra
4	(6)	Dirty Water	The Standells
5	(13)	Oh Yeah	The Shadows of Knight
6	(15)	Little Girl	Syndicate of Sound
7	(4)	Younger Girl	The Critters
8	(8)	All of my life/Bounce	Don Norman & the Other 4
9	(16)	Please telle me why	Dave Clark 5
10	(17)	Wild Things	The Troggs
11	(5)	C'mon Everybody	The Staccatos
12	(9)	1, 2-5	The Haunted
13	(10)	Don't bring me down	The Animals
14	(14)	You don't have to say	Dusty Springfield
15	(19)	Lil' Red Riding Hood	Sam the Sham & the Pharaons
16	(-)	Dirty Shame	The Esquires
17	(-)	Honky Dunky	Tommy James & the Shondells
18	(20)	My little Red Book	Love
19	(-)	Along comes Mary	The Association
20	(-)	You better run	The Young Rascals

"Prédictions"

Hungry
Mother's Little Helper
Lead Lipper
Paul Revere & the Raiders
The Rolling Stones
Chrispean St-Peters

"Albums de la semaine"

"Midnight Ride"
"Aftermath"
Paul Revere & the Raiders
The Rolling Stones

Prochaine danse "SMASH": C'est vendredi le 22 juillet qu'aura lieu la prochaine danse "SMASH". Le groupe invité: The "5th Dimension" d'Ottawa. Comme à l'habitude la danse aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb (Buckingham) et débutera à 9 h et l'entrée régulière est de \$1,00 par personne. Les membres du club "SMASH" 75¢.

Club "SMASH": On s'est bien amusé vendredi dernier à la salle C de C; 350 personnes, dont près de 210 membres du club "SMASH" vinrent danser au son des "Raphaels". L'occasion se répètera le 22 juillet; cette fois-ci, the "5th Dimension" y seront. Une moyenne de 345 personnes par danse "SMASH" existe depuis le 6 mai (The Staccatos).

Coffee House: Positively 4th Street: Dans les semaines à venir, des "folk signers" viendront vous divertir.
Bonne chance à tous ceux qui subissent des "reprises."

THEATRE BUCKINGHAM

17-18-19 Dim. Lun. Mar.
Commence à 6.45 p.m. Dim. à 1.40 p.m.



MUTINY IN OUTER SPACE

William Leslie Dolores Faith
20 - 21 - 22 - 23 Mer. Jeu. Ven. Sam.
Commence à 6.50 p.m.

JOHNNY PIENO

Dana Andrews Color-Scope Jane Russell

I SAW WHAT YOU DID

Joan Crawford John Ireland

black label
la bière
qu'on aime!



Vous aussi vous l'aimerez!



Comité élu pour le Club Junior de hockey

Lors d'une importante assemblée à laquelle assistaient, 25 sportifs jeudi soir dernier un comité a été élu pour notre équipe de hockey junior.

M. Lawrence Raby, agent d'assurance, sportif bien connu a été choisi le président du comité; M. Raymond St-Jacques ex-président de l'association sportive de Buckingham et membre actif de cette organisation a été choisi gérant de l'équipe.

Le secrétaire est M. Denis Larocque tandis que le trésorier est Roger Laurin. L'instructeur est Hilary Lawliss ancien ins-

tructeur des défunts Castors. Les directeurs sont les suivants: Jacques Hotte, Pierre Patry, Lionel Clément, Roland Chauret, Albert Aubé, pour la première fois une demoiselle représentera le sexe faible Mlle Colette Clément, Yvan Patry sera le directeur-publiciste du club.

Avec les personnes ci-haut mentionnées l'on remarquait MM. Ronald Beaulne, Michel St-Jacques, Robert Aubé, Michel Bastien, Léo Bertrand, échevin de Buckingham qui présidait la mise en nomination, Gilbert Goulet, Michel Soucy, Gilles Chauret, Bernard Bertrand.

Les différents comités seront élus (formés) lors d'une prochaine assemblée de l'exécutif en plus de choisir un vice-président et un président honoraire.

Pour le moment, le club de Buckingham portera le nom de Club de hockey Jr de Buckingham. On ne sait dans quelle ligue notre équipe évoluera pour la prochaine saison. Au cours de la même assemblée, il a été révélé que le rapport financier sera affiché et publié dans les journaux locaux à chaque mois.

NOS PORTE-COULEURS ECRASENT LE PLANTEGENET

Les gars de Bernard Lavergne ont vraiment donné une leçon de baseball aux porte-couleurs de Plantagenet dimanche après-midi dernier en leur infligeant une cinglante défaite de 18-1 au stade McAndrew devant seulement une centaine de spectateurs.

L'instructeur-joueur Bernard Lavergne a lui-même dirigé l'offensive des nôtres avec un circuit bon pour deux points en plus de deux simples. Son coéquipier Denis Casgrove s'est également distingué au bâton, avec une journée parfaite de trois simples en autant de présences. Guy Maisonneuve le lanceur perdant a été le meilleur des perdants avec deux simples. Gaston Guindon a été crédité de la victoire.

La chaleur se faisait ressentir parmi les joueurs la joute a été

arrêtée à la 6e manche à la demande du gérant Arthur Maisonneuve du Plantagenet en accord avec le gérant Bernard Lavergne. En plus l'écart de 17 points était trop grande.

M. Maisonneuve, qui agit également comme secrétaire-trésorier de la ligue de baseball Prescott-Russell nous a révélé qu'à la suite du retrait du Papineauville des cadres de la ligue, les équipes ayant remporté des victoires contre le Papineauville perdaient ces joutes.

A part nos porte-couleurs, le Rockland et Plantagenet perdent des victoires. Nos porte-couleurs auront à disputer une des joutes les plus contestées au cours de la présente saison, en disputant la victoire à l'équipe de Rockland dimanche le 17 juillet prochain au stade Mac-

Andrew à 2 heures p.m.

Le Rockland est présentement installé en 3e position ex aequo avec le Wendover avec 4 points au classement.

Le Plantagenet est en première position avec 8 points suivit du Grenville avec 6, nos porte-couleurs ont une victoire pour 2 points au classement. Avec les joutes du 17 juillet: Rockland, vs Buckingham; du 24 Wendover vs Buckingham et du 31 Grenville vs Buckingham, nos porte-couleurs auront fort à faire pour les prochaines semaines dans la ligue de baseball Prescott-Russell s'ils veulent participer au détail. Donc, amateurs de baseball de la région assistons en grand nombre à cette joute de baseball entre Rockland vs Buckingham au stade MacAndrew à 2,00 p.m. dimanche prochain.

TOURNOI DE FER A CHEVAL

Lors d'une importante réunion de la ligue de fer à cheval les Rhinophores Jr., il a été révélé qu'un important tournoi de fer à cheval réservé aux férants amateurs de notre ville, aura lieu le 31 juillet.

L'enregistrement et le classement des équipes aura lieu dès le samedi 30, mais le tournoi lui-même des catégories A et B aura lieu le dimanche à partir de 11,00 a.m. Le prix d'entrée est de \$1, par joueur. Au cours de la même réunion, on a également choisi les candidats au différents trophées pour la première moitié de la saison.

Encerclements: Lanthier, Jacques 352
Points: Lanthier Jacques 1,785
Recrue: Beauchamp, André
Sportif: Latour, Vanance
Plus utile: Chartrand, Claude
Equipe mi-saison: Boucher frères
Joueur le plus prometteur: Chartrand, Claude.

Il a été décidé que pour être éligible aux trophées de fin de saison un joueur devra avoir lancé plus de 1,400 fers. En plus on a adopté les règlements provinciaux pour le droit de lancer le fer à cheval. Dès maintenant, il sera défendu de parler lors des joutes entre joueurs. Le port du chandail sera obligatoire.

M. Raymond Lépine, secrétaire-trésorier a présenté le budget au 31 juin dernier.

Argent en main \$226,52
Dépense \$146,85
Balance: \$79,67

TIRAGE

La ligue de fer à cheval "Les Rhinophores Jr." mettra en vente d'ici quelques jours des billets pour un tirage de \$25.

L'argent amassé servira à acheter des coupes-vents d'été pour les joueurs de la ligue.

Soyez généreux lorsque ces jeunes passeront à vos portes.

La direction de la ligue,

ATTENTION

Le camping est plus qu'un sport, c'est un mode de vie familiale qui se répand partout à travers le Québec. Êtes-vous tentée d'en devenir une adepte? Vous partez à zéro, ne connaissant rien de l'esprit de camping, de ses plaisirs et ne sachent quel équipement vous procurer?

Dans sa livraison de juillet, la revue Châtelaine consacre de nombreuses pages au camping, 1966 et à la vie sous la tente. Tout le matériel qu'on trouve dans le commerce à différents prix, est passé en revue depuis la tente-remorque jusqu'au sac de couchage et même jusqu'aux gobelets.

Comme ce n'est pas tout devoir l'équipement nécessaire, un véritable manuel du "p a fait campeur" enseigne comment monter la tente, que faire un jour de pluie, etc., etc. Camper au petit bonheur à bien son charme mais quand on part en famille, il faut de la méthode pour que l'expédition soit réussie. Sinon, on crie famine. Un précieux aide-mémoire et des recettes simplifient la tâche de la cuisinière, dans le vent. Si vous décidez de tenter l'expérience, bon séjour et amusez-vous bien. A bon campeur, salut!

★ Grande ouverture ★

Hotel Grande Vue

Notre-Dame-de-la-Salette

22-23 juillet

INTERIEUR AGRANDI ET RENOVE

M. Edmond Chartrand invite tous ses parents et amis à venir le visiter.

★★ Orchestre-Danse-Buffer ★★

STATISTIQUES DE LA LIGUE DE BALLE-MOLLE COMMERCIALE DE MASSON.

JEAN CADIEUX DU LEMAC DOMINE LES STATISTIQUES

MELLEURS FRAPPEURS AVEC 30 APPARITIONS ET PLUS.

Noms	Clubs	P.J.	C.S.	A.B.	Pts.
Cadieux, Jean	Lemac	13	25	41	.609
Séguin, Pierre-Paul	Séguin	13	23	42	.547
Locas, Paul	Séguin	13	20	37	.540
Lahale, André	Lemac	13	18	40	.450
Boisvert, Paul	Séguin	11	18	41	.439
Lahale Jean	Lemac	13	18	42	.428
Rochon, Robert	Lemac	13	17	41	.414
Bédard, Romuald	Masson	12	16	40	.400
Pilote, Raymond	Séguin	13	14	41	.341
Amyot, Jacques	Dubuc	12	10	36	.313
Charlebois, Claude	Séguin	12	12	40	.300

Les meneurs.

Circuits	Cadieux, Jean (Lemac) et Boisvert (Séguin)
Triples	Cadieux, Jean (Lemac) 3
Doubles	Cadieux, Jean (Lemac) 8
Simple	Séguin, Pierre-Paul (Séguin) 20

Classement

Noms	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	PTS.
Séguin	13	8	5	0	16
Masson	12	6	6	0	12
Lemac	13	6	7	0	12
Dubuc	12	4	8	0	8

Les séries semi-finales A et B débiteront le lundi 18 juillet, du meilleur de sept joutes.

Série	Jour	Position	Rencontre	Première position
Série A	lundi 18	3e	position rencontre	la première position
B	Mardi 19	4e		2e
	Merc 20	1e		3e
	Jeudi 21	2e		4e
	Lundi 25	3e		1e
	mardi 26	4e		2e

si nécessaire la série se poursuivra à tour de rôle.

CLASSEMENT DES EQUIPES.

	P.J.	P.G.	P.P.	P.
Haspect Bowling Alley	36	24	12	48
A.J. Boucher	36	21	15	42
B'ham Lumber	36	21	15	42
Pat Ryan	36	20½	15½	41
Don's Sporting Goods	36	18	18	36
André Périard	36	18	18	36
Berthel & Bisson Inc.	36	16½	18½	33
Eli Assad Inc.	36	5	31	10

CLASSEMENT POUR ERCERCLEMENTS (Rangers)

Jacques Lanthier	.280	Boucher
Jacques Potvin (C)	.268	Périard
Michel Barbary (C)	.257	Haspect
Alain Deschatelet	.256	D'ons
Claude Chartrand	.255	Pat Ryan
Germain Berthel	.253	B'ham Lumber
Robert Lafleur (c)	.242	Pat Ryan
Venance Latour (C)	.235	B'ham Lumber
André Beauchamp (R)	.233	Haspect
Raymond Barbary	.233	Haspect
Raymond Bélanger (C)	.232	Berthel & Bisson
Marcel Lemieux	.231	B'ham Lumber

N.B. La lettre "C" en minuscule entre parenthèses veut dire: Capitaine. La lettre "R" en minuscule avec le numéro veut dire recrue. 2e l = Classement parmi les recrues.

CLASSEMENT POUR LES POINTS

Jacques Lanthier	.926	Boucher
Jacques Potvin (C)	.891	Périard
Claude Chartrand	.888	Pat Ryan
Michel Barbary (C)	.881	Haspect
Germain Berthel	.851	B'ham Lumber
Raymond Barbary	.846	Haspect
Alain Deschatelet	.843	Don's
Venance Latour (C)	.839	B'ham Lumber
Marcel Lemieux	.815	B'ham Lumber
Robert Lafleur (C)	.792	Pat Ryan

LIGUE COMMERCIALE DE MASSON

Ligue Inter-Cité

CENTRAL QUITTE LES CADRES DE LA COMMERCIALE MASSON POUR POURSUIVRE LES ACTIVITES A QUATRE CLUBS.

Les événements se succèdent de plus en plus dans la commerciale alors que l'on annonce que le Central a quitté les cadres de la ligue de balle-molle commerciale de Masson. Cette décision a été prise à la suite d'une décision qui allait à l'encontre du Central, prise par un officier.

La direction de la commerciale a décidé de poursuivre, quand même ses activités, avec le Dubuc Electrique, Masson, Lemac-Fina et Séguin-Esso.

DUBUC REMPORTE UNE QUATRIEME VICTOIRE DANS LA COMMERCIALE DE MASSON.

Lundi 4 juillet: Séguin vs Masson:

Le Séguin-Esso a complètement déclassé le Masson lundi soir dernier en remportant une éclatante victoire de 16-5 sur les gars du Vieux Gaby. Raymond Lacelle a dirigé l'offensive des gagnants avec 2 circuits, un double et un simple, en quatre présences bon pour quatre points, son coéquipier, a également frappé un circuit. Maurice Lahaie a été le meilleur frappeur des perdants avec deux simples en trois présences. Pierre-Paul Séguin a hérité de la victoire et Maurice Lahaie, de la défaite.

Mardi 5 juillet: Lemac vs Dubuc:

Jean Cadieux du Lemac-Fina a conduit son équipe à une victoire de 10-3 mardi soir dernier sur le Dubuc Electrique en frappant un circuit, un triple, un double et un simple en quatre présences au bâton bon pour 2 points. Il en a en plus remporté la victoire comme lanceur. Jacques Amyot a été le meilleur frappeur des perdants avec deux simples en trois présences. Pierre Asselin a subi la défaite.

Mercredi 6 juillet: Masson vs Séguin:

Le Séguin-Esso a difficilement vaincu le Masson au compte de 6-4 mercredi soir dernier. Robert Gosselin a mené les attaqués des gagnants avec un triple et un simple, son coéquipier Pierre-Paul Séguin a été le lanceur gagnant. Robert Lapointe a été le meilleur frappeur des perdants avec 2 sur 3, son coéquipier Gerry Delcourt a subi la défaite.

Jeudi 7 juillet: Séguin vs Dubuc:

Un troisième simple de Luc Chénier a donné une victoire importante au Dubuc Electrique au compte de 6-5 jeudi au soir dernier, en manche supplémentaire alors que le compte était égal 5-5. Les buts étant remplis avec 2 de retirés, il frappa un simple qui fit produire le point gagnant, son coéquipier, Pierre Asselin a remporté la victoire. Raymond Boisvert a été le meilleur de Séguin avec un circuit et deux simples. Jean-Jacques Lacroix a subi la défaite.

LIGUE COMMERCIALE

Le Lemac-Fina est passé seul en première position de la ligue commerciale de balle-molle de Masson, grâce à une belle victoire de 12-9 remportée, lundi soir contre le club Masson.

Henri Lahaie a réussi une soirée parfaite pour les gagnants, en frappant 4 coups sûrs en 4 présences au bâton. Jean Cadieux a été le lanceur gagnant pendant que Ulric Girard encaissait la défaite. Gerry Delcourt a réussi un circuit pour les perdants.

RUSTIC ET PALACE REMPORTENT DES VICTOIRES DANS LA LIGUE INTER-CITE.

Lors d'un programme double présenté en fin de semaine dernière dans la ligue de balle-molle Inter-Cité, les équipes, Rustic de Gatineau et Palace ont remporté des victoires.

A Gatineau, les gars de la taverne Rustic ont défait les Chevaliers au compte de 10-3. N'ayant pas eu plus de nouvelles nous ne pouvons publier le sommaire de cette joute.

A Buckingham, les gars de la Palace ont difficilement vaincu les gars de la municipalité d'Angers au compte de 8-7.

N'ayant pas eu le sommaire, nous ne pouvons en publier plus long.

ALBERT MACANDREW A L'HOSPITAL.

Les sportifs de notre région seront peut-être surpris d'apprendre que M. Albert MacAndrew sportif bien connu et instructeur du Palace dans la ligue de balle-molle Inter-Cité de notre ville a été transporté d'urgence à l'hôpital St-Michel de Buckingham au cours de la semaine dernière. Une attaque de coeur, sa troisième en quelques mois a rendu nécessaire l'hospitalisation. Un membre de la famille nous déclara qu'il prend du mieux, mais son médecin lui a recommandé de s'abstenir de toute activité sportive pour les prochains mois. Il devra laisser de côté la gérance du Palace, de la ligue Inter-Cité. Ces amis sportifs lui souhaitent un prompt rétablissement.

CHEVALIERS ET PALACE REMPORTENT DES VICTOIRES.

Lors d'un programme double de balle-molle de la ligue Inter-cité lundi soir dernier, Les Chevaliers et Palace ont remporté des victoires importantes. Dans la première joute, un simple de Robert Lanthier à la 7e manche a permis à son coéquipier D'Assise Goulet de croiser le marbre et compter le point qui donnait une victoire de 8-7 à l'équipe Chevalier sur l'équipe Angers.

D'Assise Goulet, Edmond Desjardins et Maurice Trudel ont frappé des circuits pour les gagnants. M. L'Abbé Eli Soulligny a remporté la victoire.

Jean-Guy Brunet a subi la défaite. Dans la 2e joute du programme, le Palace a remporté une éclatante victoire de 11-1 sur la Taverne Rustic de Gatineau. Henri Bourassa et Joseph MacAndrew ont frappé des circuits pour les gagnants et Alexis Chartrand a été déclaré lanceur gagnant et André Brazeau le perdant.

Lundi soir dernier les Chevaliers de Colomb ont remporté une victoire de 7 à 2 sur le club Palace. Gilbert Chouinard a frappé un circuit pour les gagnants. L'Abbé Soulligny fut le lanceur gagnant alors que Jean Guy Grandmaison était le perdant. Bernard Laverne fut le héros des perdants avec 2 circuits et un triple.

Dans la deuxième joute au programme le club Angers a défait de justesse la Taverne Rustic au compte de 13-12. Jean-Marc Comtois a fait compter le point de la victoire à la 7e manche en frappant son 2e circuit de la joute. Jean-Guy Brunet a été le lanceur gagnant, Jacques Brazeau le perdant. Rolland Amyot et Roger Asselin ont frappé des circuits.

Grand tournoi de fer interprovincial O'Keefe

Le grand tournoi de fer Interprovincial O'Keefe aura lieu sur le terrain de fer de Brownsburg qui est situé près de l'aréna, les 16 et 17 juillet prochain et sera commandité par M. Robert Bourgeois, agent de la Brasserie O'Keefe dans la région.

Le tournoi débutera samedi après-midi à trois heures pour les classes B et C et se poursuivra dimanche après-midi pour les classes A, B, C.

Pour s'inscrire il faudra être présent sur le terrain avant 3 heures, samedi après-midi ou avant-midi, dimanche le 17 juillet. La classe A débutera seulement dimanche midi.

Le tirage au sort des équipes sera fait publiquement et il y aura seulement un tirage à moins d'un by. Une équipe sera composée de deux joueurs.

Le droit d'inscription est de \$1,00 par joueur.

Pour l'élimination des équipes on jouera des séries de trois parties dans cinq.

Une partie sera de 25 points.

On se basera sur les règlements de l'Association des clubs de fer du Québec.

PRIX A GAGNER:

CLASSE "A"	1er prix	\$75, et 2 trophées O'Keefe
	2e prix	\$25, et 2 trophées O'Keefe
CLASSE "B"	1er prix	\$50, et 2 trophées O'Keefe
	2e prix	\$25, et 2 trophées O'Keefe
CLASSE "C"	1er prix	\$25, et 2 trophées O'Keefe
	2e prix	\$10, et 2 trophées O'Keefe

Pour informations: YVON MALETTE, 62, rue Hammond, Lachute (QUEBEC) Tel: 562-5958 à Lachute ou 533-4681 à Brownsburg.

Le mauvais garçon

Le reconnaissez-vous ce beau mâle au regard velouté qui fait marcher toutes les femmes, depuis sa grand-mère jusqu'à ses petites amies? Ce beau parleur qui offre des châteaux en Espagne pour ensuite les démolir avec la plus grande cruauté? Cet amateur de voitures sport, qui ne ricule qu'en bolide?

Dans sa livraison de juillet, la revue Châtelaine explore le mythe du mauvais garçon et ses façon désinvoltes cachent, un problème plus profond qu'il ne veut bien se l'avouer.

Le cinéma nous a présenté, d'une manière saisissante cette race d'insoumis, de rebelles,

d'imposteurs sous les traits d'un Humphrey Bogart, de James Dean, le précurseur de la Beat Generation. Aujourd'hui, c'est Belmondo qui incarne ce type de délinquant, car ce sont des délinquants. Et des névrosés. Ils inquiètent pour alléger leur propre inquiétude. Tous affirment une rage de vivre vite, bien ou mal, qui traduit une lutte contre des pressions de l'entourage ou des impulsions, trop fortes. Si la névrose est disputée assez tôt, se traite-t-elle et se guérit-elle? Ou ces mauvais garçons sont-ils condamnés à devenir des récidivistes inépénitents?

Vous recherchez ce qu'il y a de mieux?



Y a pas d'erreur, MOLSON c'est la meilleure!



L'ARRIÉRATION MENTALE- ETUDE D'ENSEMBLE

Beaucoup de lecteurs connaissent déjà les idées de M. Schmel sur les besoins des enfants; il les expose ici en partie dans cet article.

L'ENFANT DOIT SENTIR QU'IL EST DESIRÉ ET QU'ON A BESOIN DE LUI. UN ENFANT DOIT RECEVOIR AMOUR ET AFFECTION. Un enfant doit être choyé, caressé par sa mère ou une personne qui lui tient lieu de mère. Celle-ci doit lui parler. Tout cela est nécessaire, si l'on veut faire de lui une personne chaleureuse dont les relations avec les autres soient faciles. Des recherches ont démontré que, si l'enfant est privé de ces attentions, il rétrogradera de façon inquiétante, non seulement du point de vue psychique, mais aussi intellectuellement et même physiquement.

2. A MESURE QU'IL GRANDIT, L'ENFANT DOIT APPRENDRE PAR EXPERIENCE et ainsi s'entraîner à faire face à un échec aussi bien qu'à une réussite.
3. UN ENFANT DOIT AVOIR L'OCCASION DE S'EXPRIMER ET D'EXERCER SON ESPRIT INVENTIF. Par ailleurs, il doit compter sur sa famille pour l'orienter, lui procurer aide et sécurité pendant les années de sa formation. La famille doit donc fixer des limites à son comportement.
4. Quand il atteint l'âge scolaire ou l'adolescence, l'enfant a besoin de se faire des amis en dehors du cercle de famille, et, comme à l'âge adulte, il a besoin de se sentir d'accord avec ces amis, particulièrement avec ses semblables.
5. Rien n'est plus important chez les parents, pour réussir à bien élever une famille, que L'UNIFORMITÉ DE PRINCIPES ET DE CONDUITE pendant toute la période du jeune âge, de l'enfance et de l'adolescence de leur fils ou de leur fille. Le man-

que d'uniformité de principes et de conduite provoque la confusion dans l'esprit de l'enfant; elle peut même engendrer la névrose ou la psychose. Après avoir atteint la maturité de l'âge adulte, nous éprouvons du ressentiment envers une personne qui, un jour, nous a accueillis avec un sourire et un grand salut et qui, le lendemain, s'est comportée comme si nous n'existions pas. Combien parmi nous ont été frustrés par un patron qui se montrait aimable et détendu un jour, et qui, le lendemain, était exigeant et arrogant? Le père ou la mère qui font une colère pour des choses insignifiantes et qui, par ailleurs, se montrent

d'une trop grande indulgence au sujet de fautes morales, causent suffisamment de problèmes. Mais que dire des parents qui adoptent des attitudes contradictoires selon le caprice de leur humeur? Quelle confusion quelle frustration et quel préjudice ne causent-ils pas à leur enfant?

6. UN ENFANT DOIT AVOIR L'OCCASION DE PRENDRE DES RESPONSABILITES. Il doit apprendre très tôt que, s'il viole un règlement ou une loi, il doit, d'une façon ou d'une autre, accepter les conséquences inévitables, qu'elles soient désagréables, malheureuses ou qu'elles comportent une punition.
7. A mesure qu'il avance vers l'âge adulte, un enfant a besoin de trouver sa place au soleil. IL A BESOIN DE SE SENTIR UTILE SELON TOUTES LES RESSOURCES DE SON HABILITE. Les parents doivent lui fournir l'occasion de découvrir le monde qui l'entoure pour qu'il puisse mesurer

l'intérêt et l'effort qu'il devra déployer pour travailler de façon utile dans ce monde.

8. Les enfants doivent avoir le genre et la somme d'instruction qui leur est nécessaire pour mettre à profit tout leur talent et se préparer à prendre leurs propres ailes.
9. Enfin, comme des adultes normaux nous ne faisons pas porter nos efforts uniquement sur la recherche d'un emploi, nous ne nous préoccupons pas uniquement d'obtenir l'avis favorable de nos semblables. Nous recherchons aussi la société de nos compagnons de travail, nous faisons partie de clubs, d'équipes ou autres organisations, nous nous marions. Evidemment les fréquentations et le mariage procurent plus que la simple société des amis. Fréquentations et mariage répondent à nos besoins sexuels et aussi nous procurent CETTE personne dévouée, celle qui prend soin véritablement de vous.

Y a-t-il quelqu'un qui puisse affirmer, en toute sincérité, que ces principes ne s'appliquent pas à la personne arriérée? Oui, je le crains, nos organisations de services n'ont pas tenu compte de ces vérités si simples. En fait, en raison même de leurs possibilités limitées de raisonner, les besoins des enfants arriérés (il est légitime de le supposer) sont encore plus désespérés que ceux des enfants normaux.

«Lectures d'été»: «Le Journal d'un converti»

Les amateurs de littérature peuvent trouver dans la série Lectures d'été des suggestions intéressantes pour utiliser leurs loisirs durant la saison estivale.

Lectures d'été, que l'on peut voir chaque dimanche à 5 h. 15 au réseau français de télévision de Radio-Canada, propose la rencontre de divers écrivains sur des sujets variés.

L'émission du dimanche 17 juillet sera consacrée au Journal d'un converti de Pierre Van der Meer. L'animateur André Labarrère proposera une approche de cette oeuvre relatant l'expérience intime d'une conversion.

Lectures d'été est une réalisation de Raymond Beaugrand-Champagne.

TEST DES CHOSES VUES

Où se trouve cet endroit?



Un jeu de Murine Co.

Indice - 25 ACRES DE PAYSAGE SPLENDEIDE S'OFFRENT AUX VISITEURS DANS CE LIEU CÉLÈBRE DU CANADA.

Réponse: VICTORIA

LES JARDINS BUTCHART

Bons yeux, bonne mémoire! Prenez toujours soin de vos yeux.

"La langue travail doit être celle des travailleurs plutôt que celle du patronat"

Dans un message publié à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, affirme qu'au Québec comme dans tous les pays civilisés, la langue de travail devrait être celle des travailleurs, plutôt que celle du patronat. Le bon sens dit-il, le commande, et la loi devrait, au besoin, décréter qu'il en soit ainsi.

Voici le texte intégral du message présidentiel émis par la FTQ:

"Je désire profiter de la fête nationale des Canadiens-français pour dénoncer encore une fois la situation anormale faite à des milliers et des milliers de travailleurs du Québec qui doivent, pour assurer les communications avec leurs employeurs et son personnel de cadres, travailler quotidiennement dans une langue qui n'est pas la leur l'Anglais. Il m'apparaît inadmissible que de simples travailleurs à qui notre société a déjà dénié l'accès aux niveaux supérieurs de l'éducation, soient ainsi forcés de suppléer les carences linguistiques de cadres, en principe plus instruits, sinon, mieux éduqués.

"Si, comme je le crois, le bilinguisme constitue un appauvrissement culturel pour les gens dépourvus d'une solide formation de base, et au contraire un enrichissement pour ceux qui ont eu la chance d'acquiescer une telle formation, ils'imposent alors qu'au Québec comme dans tous les pays civilisés, la langue de travail soit celle des travailleurs, plutôt que celle du patronat. Le bon sens commande qu'il en soit ainsi, et si, en cette matière, le bon sens continue de ne pas prévaloir, alors c'est la loi qui devrait faire du français la langue de travail des travailleurs canadiens-français.

"Je tiens à souligner qu'à cet égard, les travailleurs ne se trouvent pas, vis-à-vis leur employeur, dans une situation, aussi favorable que les consommateurs vis-à-vis leurs fournisseurs. Je pense que si les consommateurs ont le choix d'un éventail de produits et de services qui leur permet d'exiger le respect de leur langue, il n'en va pas ainsi des travailleurs qui doivent accepter l'emploi qui s'offre, indépendamment des exigences linguistiques de l'employeur.

"Je ne crois pas que ce problème puisse être réglé par la voie des négociations collectives. Il me semble malsain et injuste, que le droit de parler sa langue au travail fasse l'objet de marchandages à l'occasion desquels les travailleurs pourraient être amenés à troquer pour des avantages ma-

tériels, ou, inversement, à se sacrifier pour parler français.

"C'est pourquoi, à moins que les employeurs ne se hâtent de régler eux-mêmes le problème en abolissant la connaissance de l'anglais comme condition de l'emploi et de promotion, en exigeant le bilinguisme de leurs cadres anglophones et en assurant la diffusion du vocabulaire technique français propre à leurs entreprises, l'Etat devra intervenir pour assurer l'usage du français dans les usines et les bureaux.

"Ceci dit, je tiens à souligner que nous n'entendons pas faire corriger une injustice, même ancienne, en créant une nouvelle. Aussi nous opposerions-nous fermement à toute mesure privant nos compagnons de travail anglophones de leur droit de parler leur langue au travail. C'est au personnel de maîtrise qu'il appartiendrait d'assurer les communications, entre salariés unilingues.

"C'est pourquoi nous nous opposons de toutes nos forces à toutes conduites mesurées à l'unilinguisme officiel ou à l'unilinguisme dans l'éducation

Quand nous disons que le bilinguisme doit être le fait des gens les plus instruits plutôt que des simples travailleurs, ce n'est pas pour en dénier l'accès à ces derniers. Notre but, bien au contraire, c'est de faire accéder les travailleurs adultes et leurs enfants à une éducation poussée à la limite de leurs possibilités, ce qui, à partir d'un certain niveau, comporte la maîtrise d'une langue seconde.

"Car nous sommes conscients du fait qu'en Amérique du Nord la maîtrise de l'anglais continuera longtemps à donner le pouvoir réel à ceux qui auront le contrôle des échanges à l'intérieur de l'économie nord-américaine. Et c'est là un pouvoir que nous ne voulons pas abandonner à une élite bourgeoise, mais auquel nous entendons faire accéder les classes laborieuses du Québec. Dans notre contexte économique et géographique, l'unilinguisme français ne pourrait avoir effet que de créer une nouvelle classe de privilégiés bilingues, qu'il s'agisse de Canadiens-français, opportunistes ou d'anglophones intelligents.

"A titre de syndicaliste canadien-français, je souhaite à tous mes compatriotes de langue française une fête nationale grandiose; en ma qualité de dirigeant d'une grande centrale syndicale québécoise, on me permettra d'y associer également l'ensemble des travailleurs du Québec, sans distinction aucune de nationalité, de langue ou de religion."

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec,

LOUIS LABERGE.



La bière qui monte en popularité

DISTRIBUÉE PAR

Emile Paré

ET SON ÉQUIPE

Sécurité aquatique de la Croix Rouge

Des centaines de Canadiens sont gravement estropiés chaque année à la suite de blessures qu'ils s'infligent eux-mêmes en plongeant dans des eaux insuffisamment profondes. La Croix-Rouge rappelle à tous de se méfier de l'onde et de s'assurer du fond chaque fois avant de sauter.

La pêche... quel agrément... pourvu que l'on soit prudent. A la pêche soyez toujours prudent.

Naviguer, c'est épatant; en autant qu'on soit prudent. En bateau, soyez prudent.

Plus de 30% des noyades au Canada l'an dernier ont eu pour cause des manœuvres hasardeuses en bateau. La Croix-Rouge vous rappelle qu'il vaut mieux penser... et non somnoler. Méfiez-vous de l'onde.

Nager, c'est bien amusant... pourvu que l'on soit prudent. La Croix-Rouge vous rappelle de nager avec prudence.

Réfléchissez... n'allez pas sombrer. Méfiez-vous de l'onde!

PETITES ANNONCES

MAISONS A VENDRE

A vendre à Thurso:
Local avec bureaux, conditions
très raisonnables, situé à 413
rue Victoria
Tél: 663-6862
(5 mai j. a. c.)

Maison à vendre à Masson, 6
appartements une chambre finie
au sous-sol. Construite par
le propriétaire, Fondation en
ciment, foyer, garage. 6-5931
(14)

Maison à vendre avec terrain de
35 acres, 4e concession, Buck-
ingham. Pour informations Tel
6-2621 (14-21)

Camp à vendre au Lac des Cè-
dres à Notre-Dame du Laus, Tel
986-5082.

Maison à vendre 3 chambres à
coucher, près du marché, rue
Principale \$3,500, Tel 6-5657
(14-21-28-4)

Maison à vendre sur la rue
Church, Tel. 6-3775. (14-21)

Maison à vendre, 687 rue Maple - Très bon état, grand ter-
rain - 6 pièces, 986-2604.

A vendre: Grande maison, 4
chambres à coucher, située à
181 rue Louisa prix raisonnable.
Paiement initial modique, ter-
mes faciles, Appeler 986-5481
(14-21)

Maison à vendre, 2 chambres, à
Buckingham, Tel. 986-8084.

DIVERS A VENDRE

A vendre: Pontiac 62, 2 portes,
toit rigide. Demandez M. Pa-
quette, 985-2255, Thurso.

A vendre: Carrosse de bébé, très
propre, 2 mois d'usage, Lloyd
beige. 986-3215 -(7-14)

A vendre: 40 poêles électrique
Westing House. 986-5734.

Foyer artificiel à vendre en im-
itation de pierre. S'adresser
à 400 Charles, Mme Vincent
Pilon.

A vendre: Honda 1965, 50 cc.
\$200, Tel 6-5657.

Grand lot à vendre sur la rue
Glendale, 986-8335, (30-7-14
21)

Corsetière Spencer, Mme Blan-
che Sabourin à 10% de rabais.

Une roulotte à vendre: 15 pieds
équipée, 1965, 986-8047. (14)

Bingo des Filles d'Isabelle di-
manche le 17 juillet salle des
C. de C.

Auto à vendre, Falcon 1961, Se-
dan, En bon état, automatique
radio. Prix \$550, 986-8018,
(14)

Foin à vendre: 25,00 la tonne,
pris sur le champ. Tel 986-
3109 Masson (14-21)

Auto à vendre: 1949 Chrys-
ler. Meilleure offre, 141 Ken-
nedy Ave, Tel. 6-5436.

Chalet à vendre hiver et été 5
pièces, électricité et eau cou-
rante avec garage et hangar,
près de White-Deer Lodge, Lot
100 x 250. S'adresser 986-3437,
(14-21-28-4)

Camp meublé à vendre 6 mil-
les de B'ham, Grand terrain,
prix raisonnable. Tel. 6-3123,
(14-21)

LOGIS A LOUER

Chalets à louer et un à vendre,
tout meublé au Lac Reglan
Pour informations s'adresser à
M. Albert Hayes Tel. 305 S 2

Logis à louer, 1 chambre, une
cuisine, salle de bain, sur la
rue Principale. Téléphonez le
jour 986-5741 le soir 986-5063.

Chambre à louer, 417 des Pins,
986-2798. Personne tranquille.

A louer, petit appartement,
tout meuble. 6-2604

7 (j.a.c.)

Logis à louer, 4 appts., eau
chaude, garage privé, 774A
rue Principale. Tel 986-544
9.

Logis à louer, trois chambres à
coucher, gros filage dans un
bas, décoré à neuf: Tel. 6-248
5 ou 6-2800. (14-21)

A louer: 2 appartements chauf-
fés et meublés, rue MacLaren.
Tel 986-3808. (14)

A louer: appartement 2 cham-
bres à coucher, neuf, rue Bé-
langer, 986-3808. (14)

A louer: Petit logis, 515 rue Bé-
langer, 6-5710. (14-21)

Chambre à louer: 986-2365, (14-
21)

HOMMES - FEMMES DEMANDES

Employée de bureau demandée

Employée de bureau demandée
connaissant dactylographie et
comptabilité générale. S'adres-
ser à: Papineauville Lumber Co
Ltée, a/s G. Morin, Tel. 427-
6264. (14)

REPRESENTANTE DEMANDEE

MESDAMES:
Devenez représentante AVON
et gagnez des revenus subs-
tantiels.

Territoires ouverts:
Angers, R.R. Thurso,
Buckingham

Mme. G. BORDELEAU
P.O. Box 126
Aylmer, Qué.

SITUATION STABLE AVANTA-
GEUSE! Réalisez \$15, à \$20,
par jour dans la vente à domi-
cile. Médicaments, cosméti-
ques, produits culinaires, bros-
ses, etc... Territoire protégé
FAMILEX, 1600, Délorimier,
Montréal, Qué.

BINGO

BINGO: Tous les mercredis à
8 p.m. à l'école Mgr. Chab-
bonneau organisé par le comité
récréatif au profit de la cons-
truction de l'Eglise St-Luc. (14)

AVIS

LA PARTIE OUEST DE LA CAN-
TON DE BUCKINGHAM

Aux électeurs de la susdite
municipalité AVIS PUBLIC est
par les présentes donné par le
soussigné, président de l'élec-
tion que la nomination pour
la charge de conseiller sera
reçue par le soussigné à 361 rue
Charles, Ville de Buckingham,
de dix heures de l'avant-midi,
à midi, pour remplacer Elzo
Barbary; Peter McGarry et Wil-
liam Plouffe, dont le terme d'of-
fice est expiré.

Que lundi le 18^{ème} jour de
juillet, s'il est nécessaire un
Bureau de Votation sera ouvert
à 361 rue Charles, Ville de
Buckingham de 9,00 a.m. à
6,00 p.m. pour la réception,
des votes des électeurs pour les
candidats mis en nomination.

Et que Mons. Douglas Mac-
Kenzie a été nommé secré-
taire de l'élection.

Donné à Buckingham ce 5^{ème}
jour de juillet 1966.

Reg. Cameron, Président d'é-
lection.

AVIS

Le conseil de la partie Ouest
du canton de Buckingham dési-
re avertir tous les propriétaires
d'animaux demeurant dans les
limites de ce canton, qu'ils
seront poursuivis en justice si
des animaux sont pris errant
dans le canton.

Ceci s'applique surtout pour
les boeufs. Tous dommages,
causés par ces animaux errants
devront être payés par le pro-
priétaire, plus les frais s'il y
en a. Osias Proulx, Maire.

Avis

Toutes les personnes désireuses
de passer des radiographies pul-
monaires à l'unité sanitaire, de-
vront se présenter sur rendez-
vous seulement.

SUR L'EAU-
DANS
L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N



Nombreuses inscriptions au tournoi provincial annuel Molson

Un pêcheur très favorisé

213 ASSOCIATIONS ET CLUBS se sont inscrits à date au grand tournoi molson. C'est une
légère augmentation sur l'an passé à pareille date.

LE PRINTEMPS TARDIF a certainement nuit à la pêche et les formules de participation en
sont une preuve. Moins nombreuses que la saison dernière à cette date, les prises sont aussi
plus petites.

QUELQUES BELLES PRISES méritent d'être mentionnées:

M. Lucien Nantel, de l'Association des employés de la Commission de Transport de Mon-
tréal, est un pêcheur chanceux ayant capturé le même jour un brochet de 37 lbs. et 6 oz.,
ainsi qu'un doré de 13 lbs et 5 oz.

M. Bernard Gaudreau du Club Fusilliers de Sherbrooke a inscrit la prise d'un corégone de 5
lbs. et 13 oz.

M. Oscar Boisjoly de Québec, et membre de l'Association du Lac Memphrémagog, a fait
la capture d'un saumon des eaux intérieures pesant 11 lbs et 14 oz.

M. R. H. Moulton du Campton County Fish & Game Club a capturé une truite de 7 lbs et 2
ozs.

POSITION DES PARTICIPANTS A la date du 21 juin:

- | | | |
|----------|---|---|
| DISTRICT | A | Association de Chasse, Pêche et Loisirs du Lac Lois |
| " | B | Club Amateur de Chasse et Pêche Donnacona |
| " | C | Association de Chasse et Pêche "Martin Pêcheur" |
| " | D | Club de Chasse et Pêche de Forestville |
| " | E | Pas d'entrée |
| " | F | Association de Chasse et Pêche du Lac Mégantic |
| " | G | Club de Conservation Memphrémagog |
| " | H | Club de Chasse et Pêche de Cité Jacques-Cartier Inc. |
| " | I | Les Amis du Coin Viger |
| " | J | Association de Chasse et Pêche, St-Gabriel de Brandon |
| " | K | Chasseurs et Pêcheurs Sportifs de Chomedey. |

SECTION DES ASSOCIATIONS PRIVEES

Association de Chasse et Pêche C. T. M.
Employés de la Commission de Transport de Montréal

SECTION DES CLUBS PRIVES

Pas d'entrée

LA LISTE DES GAGNANTS 1965 ainsi que les brochures du tournoi 1966 peuvent être obte-
nues en écrivant au Club de Pêche Molson, Inc., 1555 est rue Notre-Dame, Montréal.

ARGENT DISPONIBLE

1^{ère} et 2^{ème} Hypothèque

SERVICE RAPIDE

TEL.: 986-8109

Elliot Investment

SEMELLE RENA Cuivre et zinc

Autrefois semelles électriques



Une semelle qui fait du bien

Cuivre & zinc. Une semelle qui
fait du bien \$1,95 - Pointure 3
à 12. Satisfaction garantie ou
argent remis. Milliers de cli-
ents satisfaits. Pharmacie Re-
naud 986-3215 Buckingham
Cordonnerie Filiatreault B'ham,
Agent Dupuis, Val-Quesnel.

J. P. LAURIN Ltd.

Monuments 986-2555



ANTONIO CHARETTE

Représentant J.F. KENNEDY
BUCKINGHAM, QUE

"Gâteau tue-mouches" "Fly Cake"

Extérmine mouches, maringou-
ins etc... rapidement, au seul
contact; dure toute la saison
\$1,25. Il suffit de l'humecter.
Aucune odeur. Pharmacie Re-
naud Buckingham 986-3215, la
Pharmacie Thurso 985-2191, E-
picerie Paquette, Papineauvil-
le 427-5556, O. D'Aoust & Fils

Masson 986-6155, Mestai Mar-
tin, Plaisance 427-6935, Gen-
dron & Groulx Tel. No 40, St-
André-Avellin.

J.O. Dumouchel, Gatineau 663
3580, 752 rue Rachel, J.O. Ca-
ron - Montebello 423-6384, Mon-
tréal, Agents demandés, Distri-
buteurs J.A. Renaud

La conservation des aliments

laisser ces aliments plus d'une heure à la température de la pièce. Ne retirez les desserts

Réfrigérez les desserts et les mets préparés dès qu'ils sont refroidis car il ne faut jamais

du réfrigérateur qu'au moment, de les réchauffer ou de servir à nouveau.

L'équipement de cuisine, les surfaces de travail de même, que les mains doivent toujours,

être méticuleusement lavés. On ne doit pas conserver les planches à pain et à légumes, lorsqu'elles sont très encombrées car les bactéries peuvent se loger facilement dans les entailles du bois.

Ne préparez jamais les sandwiches ou mets pour les pique-niques, buffets, lunches, etc., plus de 4 heures avant de les servir à moins de pouvoir réfrigérer ces aliments.

Un dernier conseil, ne consommez jamais les aliments, qui ont un saveur ou une odeur douteuse. Souvenez-vous que la prudence est la mère de la sûreté.

N'est-ce pas qu'on a toujours tendance à croire que les malheures n'arrivent qu'aux autres. Pourtant des empoisonnements, dus à la consommation d'aliments avariés peuvent arriver à n'importe qui si on ne prend des précautions particulières, sur tout durant les mois d'été.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture, du Canada ont pensé que le moment était bien choisi pour rappeler aux maîtresses de mai-

son qu'il y a certains moyens à prendre pour éviter un tel état de chose:

Réfrigérez toujours les aliments suivants: oeufs, viande, lait, sauces et salades. Si vous ne pouvez les réfrigérer, servez les aussitôt que possible, c'est-à-dire dans une période n'excédant pas deux heures. Souvenez-vous que les germes et les bactéries se développent rapidement lorsque les aliments sont laissés à la température de la pièce.

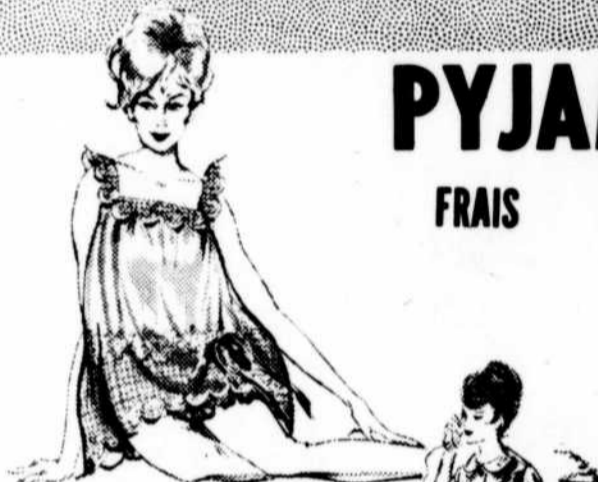


Jeaneau Prudent dit: "Réfléchissez—pour ne point périr! Prenez garde à l'onde. Pratiquez chaque jour les règles de la Sécurité aquatique."

**EPARGNEZ
MAINTENANT
SUR LES
VETEMENTS
DE NUIT D'ETE**



pour toute la famille



PYJAMAS POUR DAMES

FRAIS DOUX COTTON

- . Baby Dolls
- . Jaquettes
- . Peignoirs

Achetez-les séparément ou dans un ensemble en coton lavable avec le bord large et plissé. Choisissez entre des imprimés à carreaux ou des dessins de fleurs à fond pastel. Grandeur P.-M.-G.

\$1.47

Prix rég. \$1.99

GRATIS
Timbres Gold Bond
avec chaque achat

Filles - Garçons

PYJAMAS EN COTTON

de grande valeur - Votre choix de pyjamas imprimés de drap pour garçons. Pyjamas en coton imprimé ou uni. En grand spécial :

Comparez **\$1.66**
à \$2.59

Petits garçons et filles

Pyjamas en coton

Grandeur 2 - 6 X

Votre choix de pyjamas de coton de première qualité de gais imprimés pour la joie des garçons et filles. Un pyjama fabriqué au Canada et à prix très bas.

\$1.27

Comparez à \$1.99



en coton de qualité
Pour dames

Pyjamas

Comparez ces prix. En coton frais. Pyjamas de couleur unie ou imprimés à carreaux. Très frais pour l'été. Gran, P-M-G. Valeur exceptionnelle.

\$1.88

Prix rég. \$2.59

PYJAMAS

pour hommes
en coton de drap

Épargnez sur pyjamas en coton de drap avec imprimé masculin.

Grandeur P.-M.-G.

\$2.88

Prix rég. \$3.49

CHEMISES DE TOILETTE FRAICHEUR TOUTE LA JOURNÉE...

CHEMISES A
MANCHES COURTES

BLANCHES
OU RAYEES

Grandeur : 14 à 17

Rég. jusqu'à \$4.00



Maintenant
1.29 et **2.99**

Assad & Co. Reg'd

Ted Assad

511 Principale - 986-3371 - Buckingham

L'arose Livestock

Encan tous les mercredis à 3.00 P.M.

986-3552

Masson, Qué.

MARCHE

BONS VEAUX	32	A	37
MOYENS	28	A	32
COMMUNS	22	A	27
BONNES VACHES	17	A	22
MOYENNES	15	A	17
DECOUPEES	13	A	15
TAURES	20	A	23
TAUREAUX	20	A	24
PORCS A BOUCHERIE	25	A	30
TRUIES VIVANTES	20	A	24
PORCS SEVRES	12	A	20
BOUVILLONS	20	A	25

suivant qualité.

H. D'Aoust IGA Cartier

746 Main St.

Buckingham, Qué.